

RAPPORT ANNUEL 2023

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



LE SEROC

TRIER ET TRAITER

RÉDUIRE

INFORMER

INDICATEURS FINANCIERS

SOMMAIRE



Crédit photos : SEROC - Pauline et Mehdi Photographie - Citeo : William Alix Sipa Press.
Directrice de publication : Christine SALMON.
Conception et rédaction : Florence LEPAGE-CULLERON.
Imprimé par OFF'7 sur papier recyclé en 150 exemplaires.



Le SEROC

- La gouvernance (p.4) • Le territoire en 2023 (p.6)
- Les faits marquants (p.7) • Les compétences (p.8)
- Les infrastructures (p.10) • Les objectifs réglementaires (p.12)
- Les adhérents (p.13) • Les agents (p.14)

REÇU EN PREFECTURE
le 11/07/2024
Application agréée E-legalite.com
21_RP-014-2514 05 031-2024 07 01-CSD2024_021

La gouvernance



Présidente
Christine SALMON
Chargée des ressources humaines



1^{er} VICE-PRÉSIDENT
Bertrand COLLET
Chargé des finances, achats et moyens généraux



2^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Alain DECLOMESNIL
Chargé des déchets ultimes et du tri sélectif



3^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Frédéric RENAUD
Chargé des déchèteries



4^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Gérard MARY
Chargé des quais de transfert et de la logistique (en cours de remplacement)



5^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Hervé RICHARD
Chargé du compostage et des biodéchets



6^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Loïc JAMIN
Chargé de la communication et de l'animation territoriale

LE COMITÉ SYNDICAL

Les adhérents

COLLECTÉA
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
PRÉ-BOCAGE INTERCOM
SEULLES TERRE ET MER

nomment
ses
représentants

élit

Le Comité syndical

organe délibérant du SEROC

32 membres titulaires
constitué de 2 membres jusqu'à 3 500 habitants par adhérent et d'1 délégué supplémentaire par tranche complète de 3 500 habitants, plafonné à 11 membres par adhérent
Ces délégués ont élu la présidente et les vice-présidents.

Collectéa : *BAUDOIN François, *COLLET Bertrand, DE BELLAIGUE Antoine, ISABELLE Gilles, JAMIN Loïc*, LE BUGLE Sylvie, LE LOUARN Joseph, *PESQUEREL Yohan, POTTIER David, *RENAUD Frédéric, VOISIN Marine.

Intercom de la Vire au Noireau : ANDREU-SABATER Marc, *BRISON-VALOGNES Coraline, *DECLOMESNIL Alain, ELISABETH Jean, GUETTIER Mickaël, HERBERT Jean-Luc, LAFOSSE Jean-Marc, *LEFEVRE Gaëtan (décédé en cours de remplacement), *MARY Gérard (démissionnaire en cours de remplacement), VELANY Guy (démissionnaire en cours de remplacement).

Pré-Bocage Intercom : *DELAMARRE Bruno, DUJARDIN Guillaume, GENNEVIEVE Michel, GOSSET Bertrand, JOUIN Martine, SALLIOT Pierre, *SALMON Christine, *VENGEONS Christian.

Seulles Terre et Mer : *DELALANDE Hubert, *RICHARD Hervé, ROSELLO de MOLINER Cyrille.

* Membres du bureau

- Valide les propositions des commissions et/ou du Bureau Syndical.
- Administre le syndicat.
- Vote les budgets.
- Décide des investissements.

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Le Bureau syndical

Les élus
au nombre de 14
composé d'un membre par adhérent, un membre supplémentaire par tranche complète de 10 000 habitants, avec un maximum de 4.

Élus désignés par le Comité syndical qui a délégué au Bureau certaines de ses attributions conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

crée et nomme ses représentants

Délibère pour gérer les affaires courantes du syndicat, conformément à la délibération du Comité Syndical n° 2020-025 et à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les commissions

De 4 à 8 membres.
Présidées par le Vice-Président en charge de la commission désignée par le Comité syndical.

Finances, achats et moyens généraux ;
Ressources Humaines ;
Déchets ultimes et tri sélectif ;
Déchèteries ;
Quais de transfert, logistique ;
Compostage, Biodéchets ;
Communication et animation territoriale ;
Achats ; Appel d'Offres ;
CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) ;
DSP (Délégation de Service Public)

Élus désignés par le Comité syndical.

Participation

L'ensemble des Vice-Présidents et la Présidente sont invités de droit à toutes les commissions.

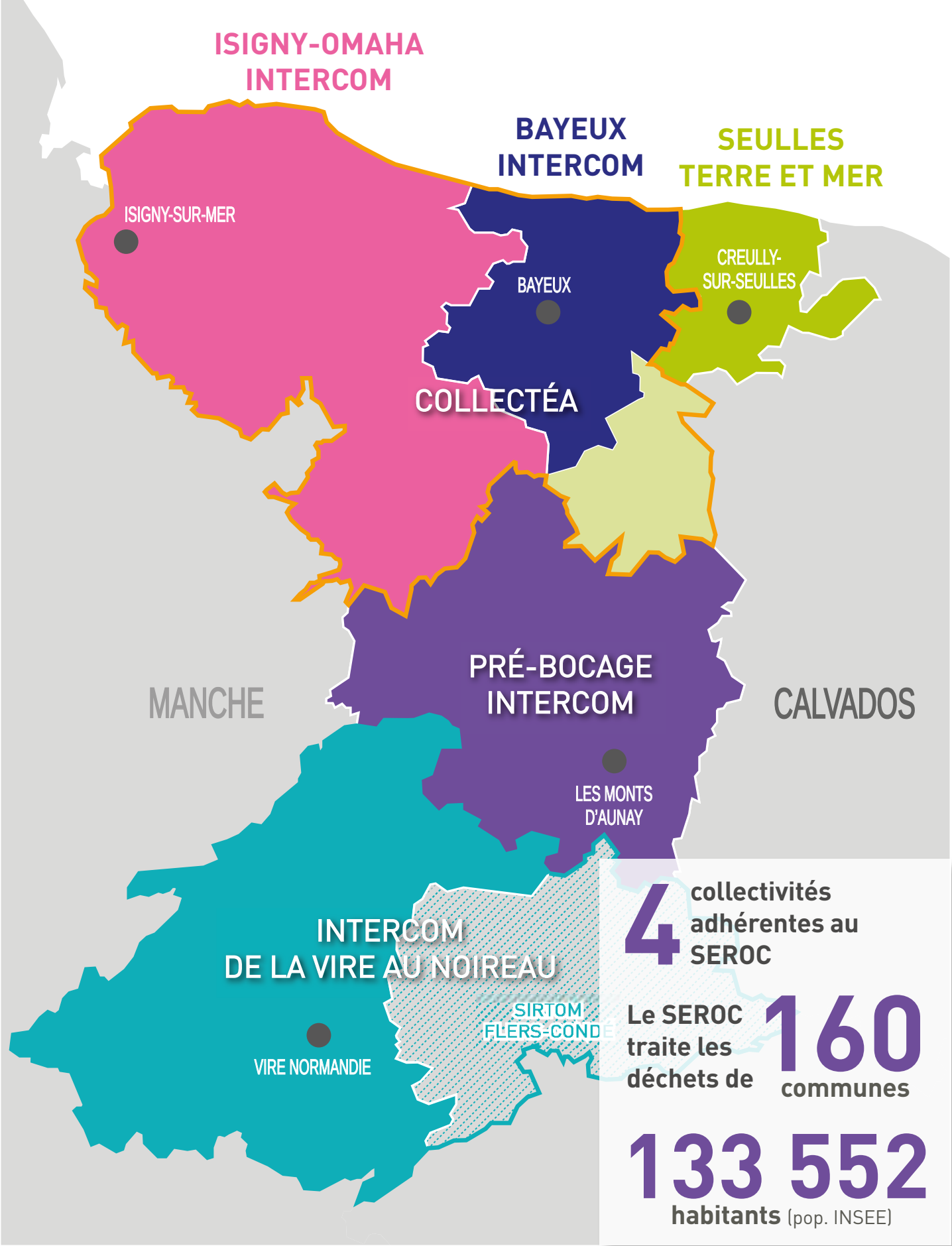
REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-014-251405031-20240701-CSD2024_021

Le territoire en 2023



Quelques faits marquants 2023

Janvier

- Intégration des déchèteries de Maisoncelles-Pelvey et Littry dans le réseau du SEROC.
- Lancement Maîtrise d'oeuvre : déchèterie de Bayeux, unité de transfert de Vire.

D'avril à novembre

- Renforcement du service compostage avec l'arrivée de : Frédéric LAMBLIN, Lucile CAEVER, Fantine MONTAUBAN et Clément SOREL.

Septembre

- 2^{ème} saison Les Cafés des Astucieux



Novembre

- Caractérisation des ordures ménagères.

Avril

- Campagne de communication des erreurs de tri.



- Mise en place d'une zone 'Récup' Minute à la déchèteries de Port-en-Bessin.



Octobre

- Lancement de la campagne d'affichage Heula sur le compostage.



Décembre

- Fin décembre : 2 637 composteurs vendus.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-014-251405031-20240701-CSD2024_021

Les compétences

La réduction
des déchets
ménagers et
assimilés

Le tri et la
valorisation des
déchets recyclables
et des déchets verts
(compostage industriel et
individuel)

La gestion des
déchets des
10 déchèteries

Récup
MINUTE

Tout le  est content !

Le traitement
des ordures
ménagères
résiduelles

Le suivi des
anciennes
décharges

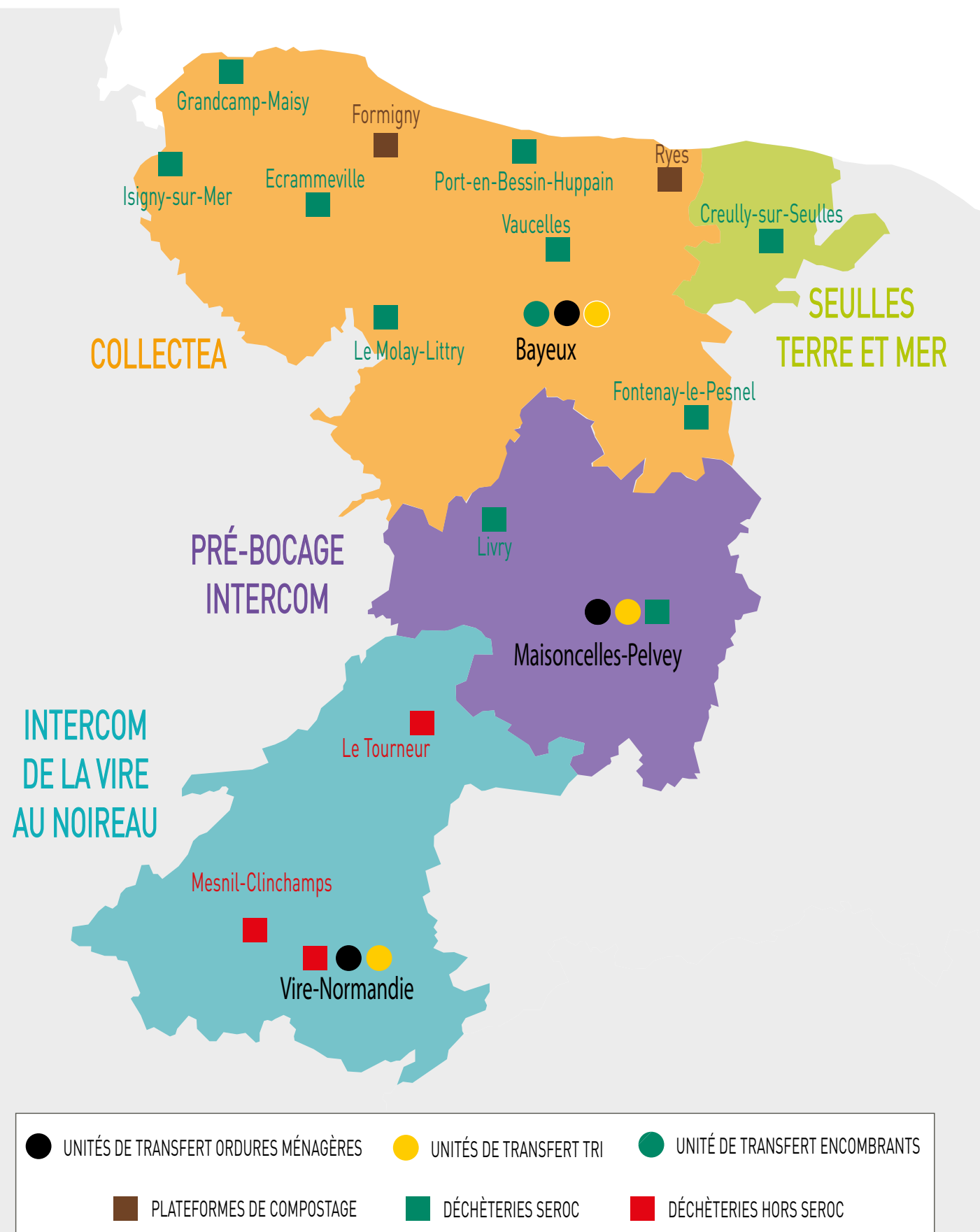
La
communication
sur ces
thématiques



REÇU EN PREFECTURE
le 11/07/2024
Application agréée E-legalite.com



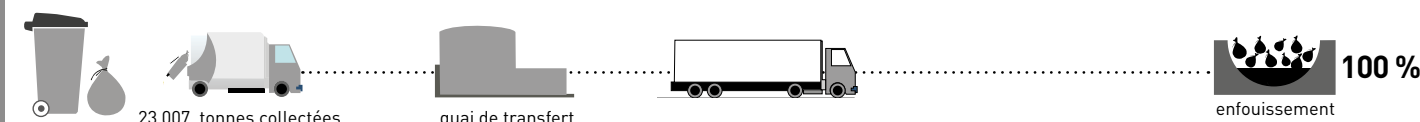
Les infrastructures



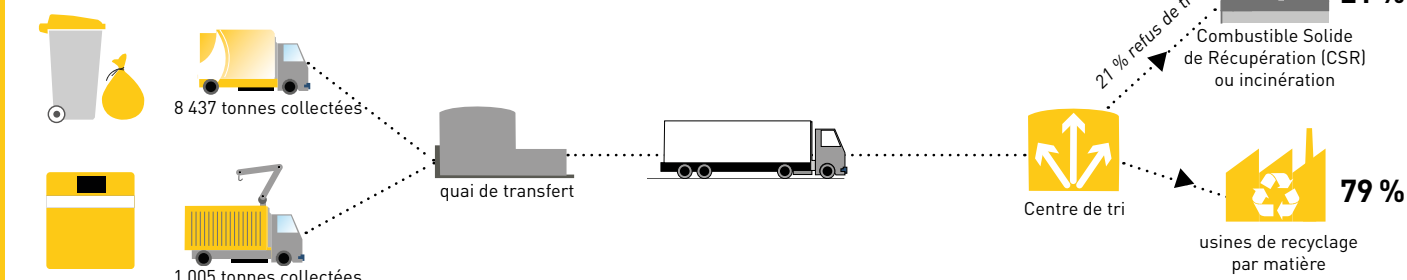
OMA (ordures ménagères + sélectif + verre) = 38 743 tonnes

DMA (OMA + déchets de déchèteries) = 73 080 tonnes

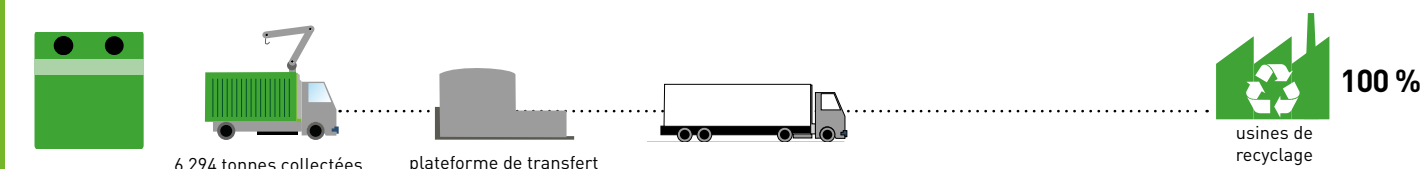
ORDURES MÉNAGÈRES - 23 007 tonnes



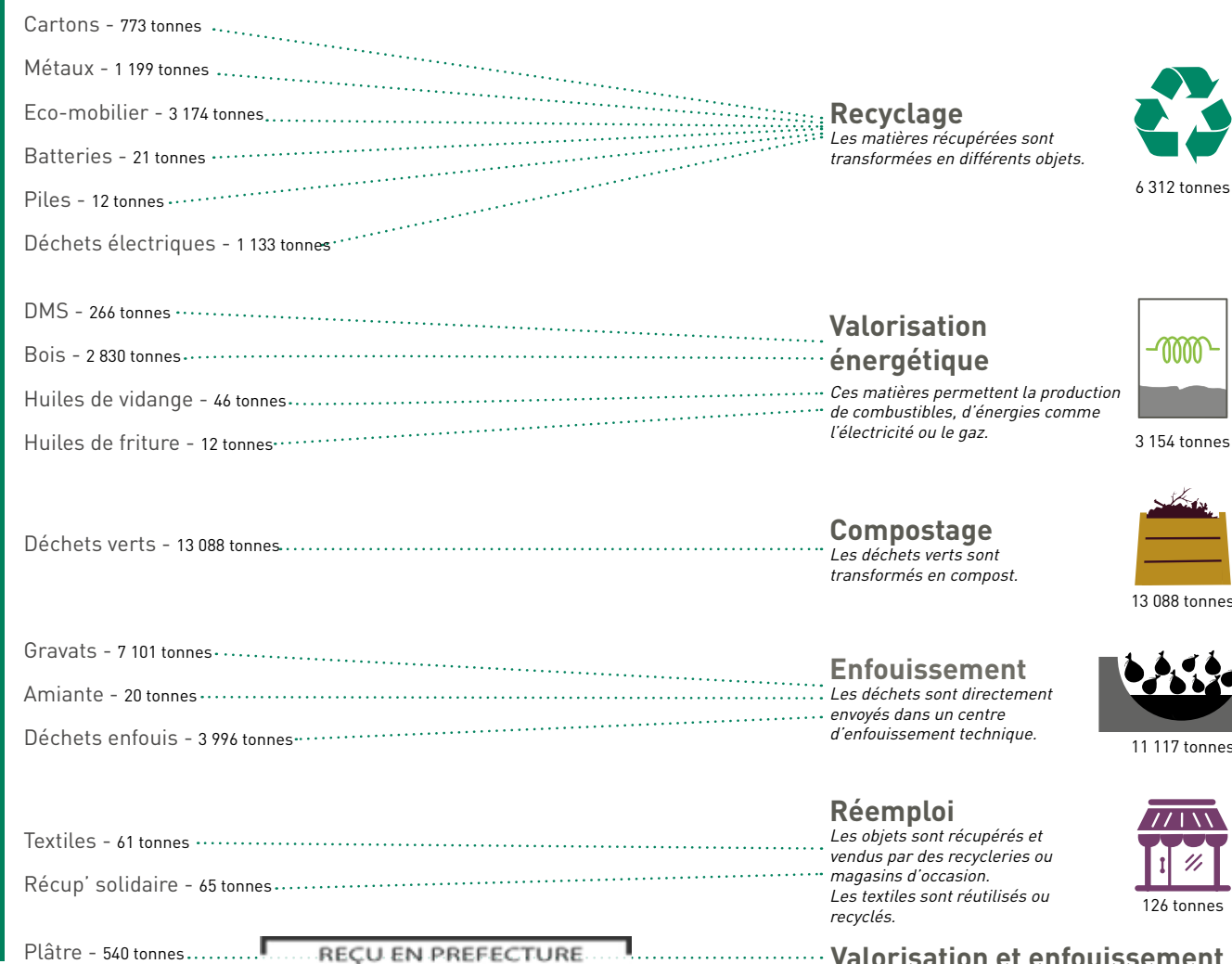
DÉCHETS RECYCLABLES - 9 442 tonnes



EMBALLAGES EN VERRE - 6 294 tonnes



DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE - 34 337 tonnes



REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com

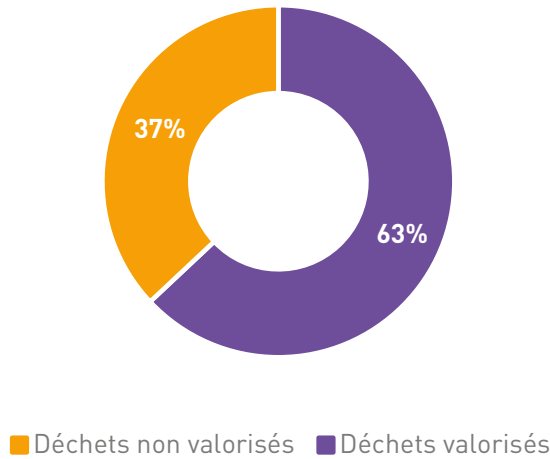
21_RP-014-2514 05 031-2024 07 01-CSD2024_021

Les objectifs réglementaires

Les actions conduites par le SEROC, pour réduire la production de déchets et augmenter la valorisation de ces derniers, doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 et par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

Diminution des déchets non dangereux valorisés

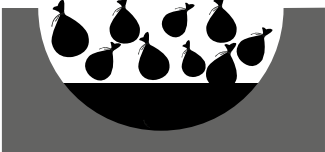
Objectif de la loi : valoriser 55 % des déchets non dangereux non inertes d'ici 2025



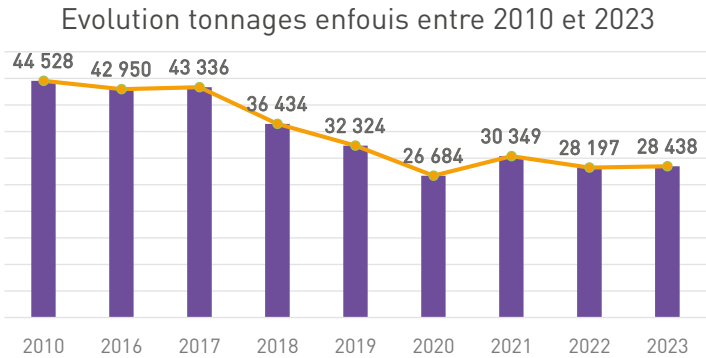
48 936 tonnes de déchets non dangereux et non inertes valorisées sur l'ensemble du territoire
+ 15 % entre 2022<2023

Objectif de la loi : diminuer de 30 % les déchets enfouis entre 2010 et 2023

Augmentation des tonnages enfouis



34 124 tonnes de déchets enfouis en 2023
+ 21 % (2022<2023)



+ 1 % entre 2010 et 2023

Explications

Une forte augmentation due pour une partie par l'intégration des déchèteries de Maisoncelles-Pelvey et Livry, représentant 1 302 tonnes. Sans ces déchèteries, l'augmentation serait de 16 %.

Objectif de la loi : diminuer les déchets ménagers et assimilés (DMA) de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2010

DMA traités par le SEROC
(ordures ménagères et assimilées + déchets de déchèteries + déchets apportés directement sur les plateformes de compostage et unités de transfert)

74 746 tonnes
+ 11,8 % (2022< 2023)

Les adhérents

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire des intercommunalités depuis 2017. Celles-ci peuvent décider de transférer cette compétence à un ou plusieurs syndicats auxquels elles adhèrent.

En 2023, les adhérents du SEROC sont au nombre de quatre, représentant au total 160 communes et 133 552 habitants, à savoir Collectéa, l'Intercom de la Vire au Noireau, Pré-Bocage Intercom, Seullles Terre et Mer.

ORGANISATION DES COMPÉTENCES

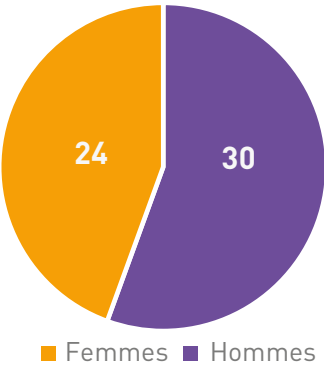
Adhérents au SEROC	Intercommunalités	Compétence collecte assurée par :	Compétence traitement déléguée au :
COLLECTÉA 64 563 habitants	Bayeux Intercom 30 437 habitants	COLLECTÉA	SEROC
	Isigny Omaha Intercom 26 873 habitants	COLLECTÉA	SEROC
	STM (pour 14 communes) 7 253 habitants	COLLECTEA pour les communes de : Audrieu, Bucéels, Carcagny, Cristot, Ducy-Sainte-Marguerite, Fontenay-Le-Pesnel, Hottot-Les-Bagues, Juvigny-sur-Seulles, Lingèvres, Loucelles, Saint-Vaast-sur-Seulles, Tessel, Tilly-sur-Seulles, Vendes.	SEROC
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN) 33 427 habitants	IVN	IVN pour les communes de : Noues-de-Sienne, Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Souleuvre-en-Bocage, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Vire-Normandie.	SEROC
		SIRTOM Flers-Condé pour les communes de : Condé-en-Normandie, La Villette, Périgny, Pontécoulant, Saint-Denis-de-Méré, Terres-de-Druance, Valdallière.	SIRTOM Flers-Condé
PRÉ-BOCAGE INTERCOM (PBI) 25 193 habitants	PBI	PBI	SEROC
SEULLLES TERRE ET MER (STM) 10 369 habitants	STM (pour 14 communes)	STM pour les communes de : Asnelles, Banville, Bazenville, Bénvy-sur-Mer, Colombiers-sur-Seulles, Crépon, Creully-sur-Seulles, Fontaine-Henry, Graye-sur-Mer, Meuvaines, Moulins-en-Bessin, Ponts-sur-Seulles, Sainte-Croix-sur-Mer, Ver-sur-Mer.	SEROC

Les agents

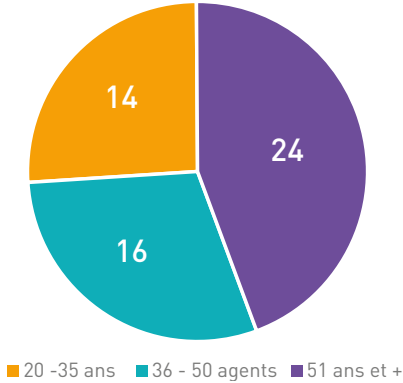
LES EFFECTIFS



Répartition Femmes / Hommes



Répartition par âge



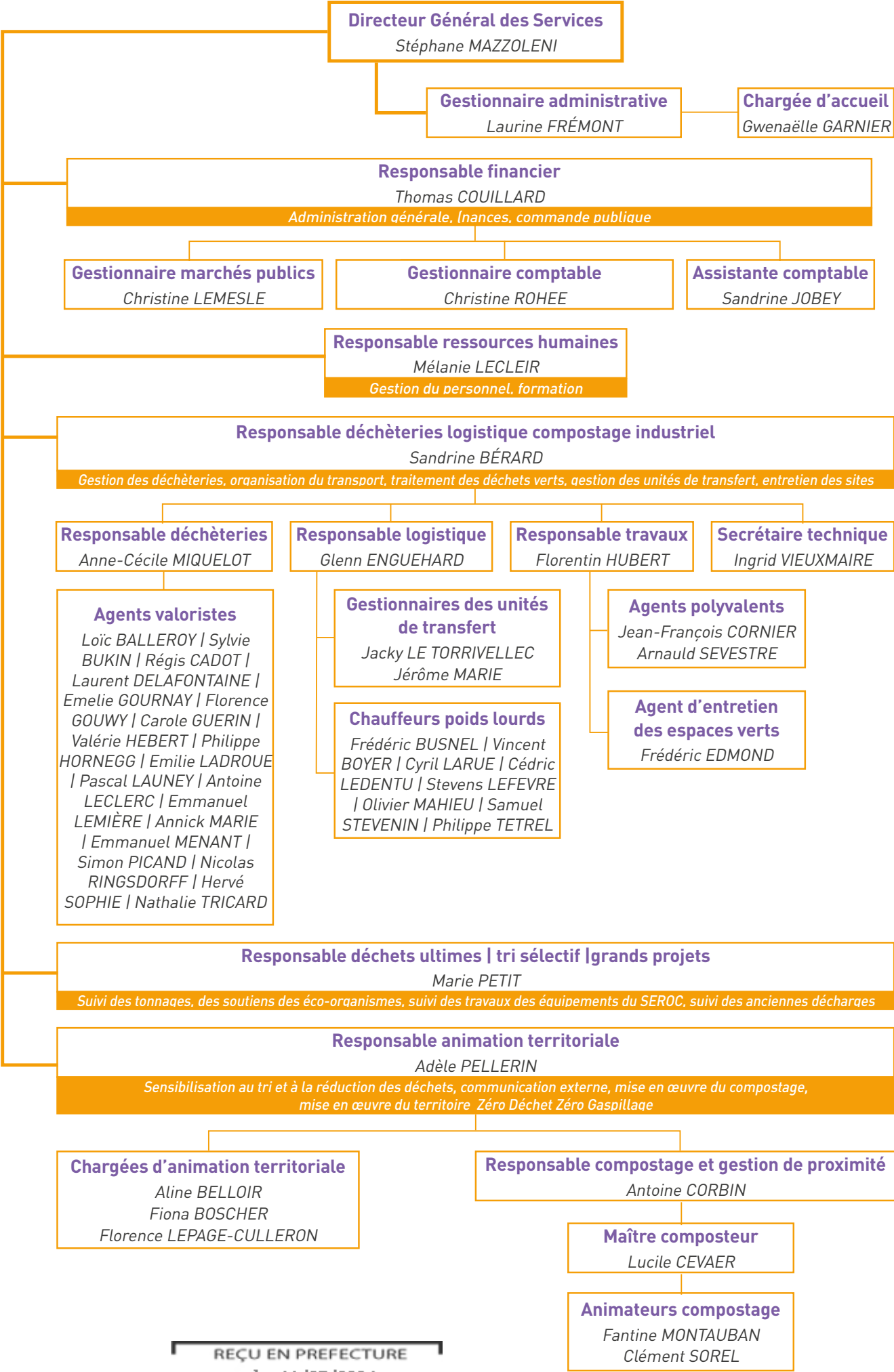
Répartition des agents par cadre d'emploi

	CATÉGORIE	NOMBRE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
ATTACHÉS TERRITORIAUX	A	2
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	B	4
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	4

	CATÉGORIE	NOMBRE
FILIÈRE TECHNIQUE		
INGÉNIEURS TERRITORIAUX	A	3
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	3
AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	C	1
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	37



ORGANIGRAMME AU 31/12/2023

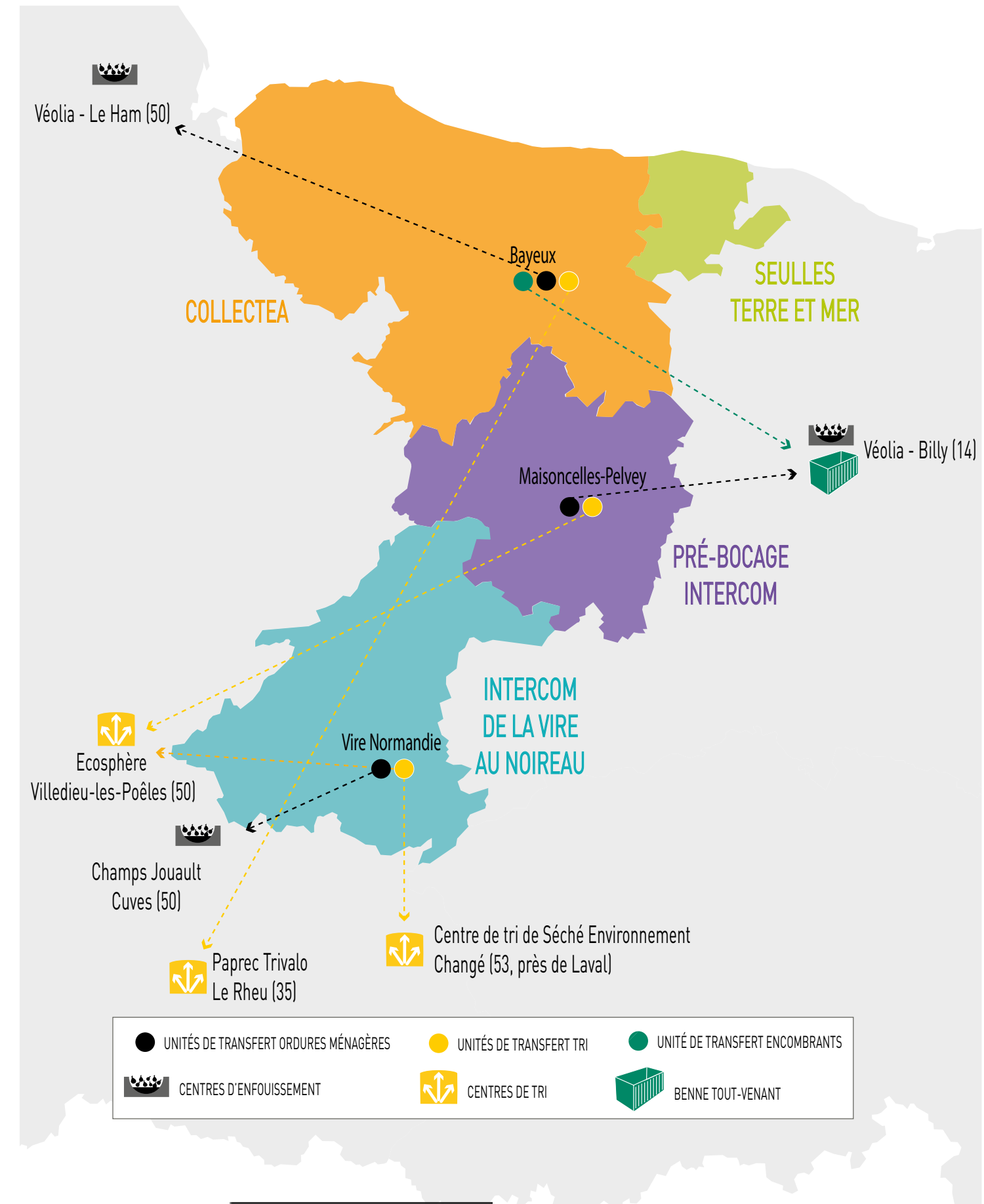




Trier et traiter

- Le chemin de nos déchets (p.17) • Les emballages (p.18) • Le verre (p.21)
 - Les déchets ultimes (p.22) • Les déchets de déchèterie (p.25)
- Les unités de transfert (p.29) • Les plateformes de compostage (p.30)
 - Les créations d'équipements (p.32)

Le chemin de nos déchets



Les emballages

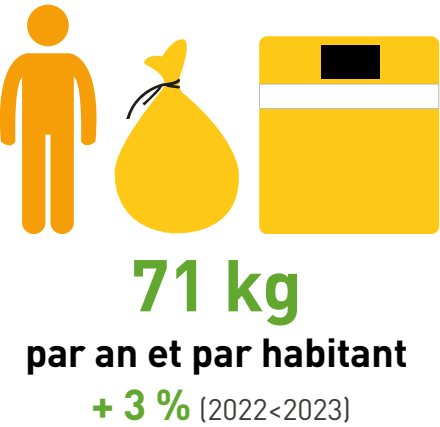
Les papiers et les emballages recyclables sont collectés en un flux appelé multimatériaux ou plus simplement monoflux. Il est collecté en apport volontaire ou en porte-à-porte par les adhérents du SEROC. Il est ensuite réceptionné sur les quais de transfert afin d'y être massifié et acheminé vers des centres de tri pour être trié, conditionné puis expédié vers les unités de recyclage.

Les exutoires de tri en 2023

	NORD	CENTRE	SUD
ADHERENTS	COLLECTÉA STM	PBI	IVN
UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES-PELVEY	VIRE (GDE)
PAPREC (LE RHEU, 35)	5 518 T (58 %)	-	-
ÉCOSPHÈRE (VILLEDIEU-LES-POÊLES, 50)	-	1 659 T (18 %)	454 T (5 %)
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT (CHANGÉ, 53)	-	-	1 810 T (19 %)

Les tonnages par adhérent

	2022	2023	RATIO 2022KG/HAB/AN	RATIO 2023KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2022/2023
COLLECTÉA	4671	4765	72	74	+ 2 %
SEULLES TERRE ET MER	750	753	73	73	0 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1501	1659	60	66	+ 10 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	2238	2264	67	68	+ 1 %
SEROC	9160	9442	69	71	+ 3 %



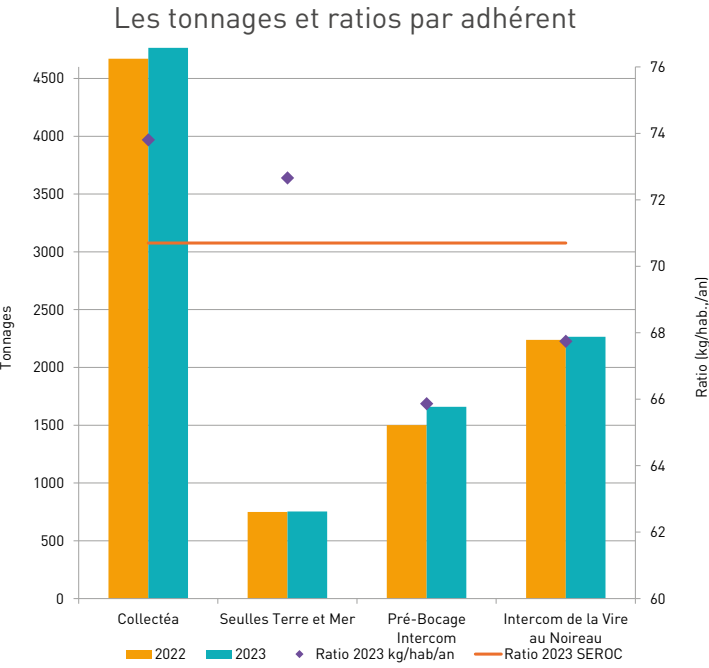
Calvados = 66 kg/an/hab. (Biomasse 2022)

Normandie = 56 kg/an/hab. (Biomasse 2022)

Actualités

Au cours de l'année 2023, une partie des déchets recyclables du SEROC a dû sortir de la région pour être triée dans le centre de tri de Séché Environnement à Changé (Mayenne, 53). En effet, le centre de tri d'Ecosphère n'a toujours pas la capacité nécessaire pour pouvoir trier l'ensemble des déchets du territoire Centre et Sud du SEROC suite à l'augmentation des tonnages de ses autres clients.

En 2023, les déchets recyclables du territoire ont été triés par 3 centres de tri, Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50), Séché à Changé (53) et Paprec au Rheu (35).



REFUS

Taux de refus
des adhérents

COLLECTÉA	21 %
SEULLES TERRE ET MER	21 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	20 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	22 %
SEROC	21 %



Attention à la
qualité du tri !



soit **11 kg/an/hab.**
moyenne SEROC

Rappel :

- Qu'est-ce qu'un refus ?

Un refus (appelé plus largement erreur de tri) est un élément dont le recyclage n'est pas développé, et qui n'a donc pas sa place dans le flux « tri sélectif ».

- En quoi est-ce un problème ?

Un refus présent dans le « tri sélectif » se verra appliquer un coût de transport double (trajet vers le centre de tri + trajet vers le site de traitement), mais également un coût de tri dont il n'aurait pas dû faire l'objet s'il avait suivi le circuit lui correspondant, à savoir un aller simple vers le site de traitement.

Résultats terrains

Les refus les plus récurrents : essuie-tout, mouchoirs, masques, mauvais plastiques (non emballage, jouet, objet), papier avec du plastique, petite bouteille de verre (boisson, cosmétique), papier broyé (fibre déchirée qui termine en refus process), médicaments, les très petits éléments (fines), gaspillage alimentaire...



Les déchets non conformes en centre de tri



LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective

	2022	2023	RATIO 2022 KG/HAB/AN	RATIO 2023 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2022/2023
PLASTIQUES	1 257	1 433	9	11	14 %
CARTONS	2 590	2 489	19	19	- 4 %
BRIQUES ALIMENTAIRES	214	216	2	2	1 %
ACIER	408	408	3	3	0 %
ALUMINIUM	113	78	1	1	- 31 %
PAPIERS	2 173	1 706	16	13	- 22 %
GROS DE MAGASIN	355	599	3	4	68 %
CARTONS ISSUS DES DÉCHÈTERIES DU SEROC*	719	753	10	8	- 22 %
TOTAL	7 829	7 683	59	58	- 2 %

Diminution de la performance de recyclage du monoflux...

- 1 kg par habitant de monoflux produit

- 146 tonnes de monoflux triés

... mais 58 kg par habitant de matériaux valorisables

Baisse de la qualité par rapport à 2022



Le verre

La collecte du verre

La diminution de la collecte du verre constatée depuis plusieurs années sur le territoire du SEROC s'était inversée en 2022, malheureusement l'année 2023 n'a pas continué sur cette lancée. La collecte du verre a de nouveau baissé.

La consommation des habitants du territoire est irrégulière d'une année sur l'autre. L'année 2023 a été moins forte en terme de collecte qu'en 2022, mais reste toutefois supérieure à celle de 2021.

Cependant, un constat reste visible. Il y a encore du verre dans les déchets ultimes et le monoflux.

Les tonnages par adhérent

	2022	2023	RATIO 2022 KG/HAB/AN	RATIO 2023 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2022/2023
COLLECTÉA	3 382	3 399	52	53	+ 1 %
SEULLES TERRE ET MER	470	487	46	47	+ 3 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 105	1 052	44	42	- 5 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	1 412	1 357	42	41	- 4 %
SEROC	6 369	6 294	48	47	- 1 %

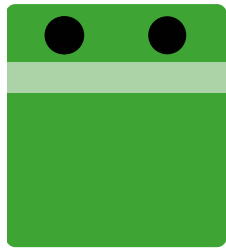
L'investissement matériel

Le SEROC a encouragé ses adhérents à s'inscrire dans une logique d'amélioration des performances. Les adhérents ont donc renouvelé leur parc de conteneurs d'apport volontaire afin de les rendre plus attractifs. Ils ont également étudié le maillage des conteneurs afin d'optimiser leur emplacement, et ainsi améliorer leur rendement.

La communication

Lors de caractérisations sur les ordures ménagères et le tri sélectif (monoflux), la présence de verre est encore recensée. Une marge de progrès à ce niveau est donc possible. Les chargées d'animation du SEROC continuent à diffuser un message sur la qualité du tri dans les sacs jaunes mais aussi du verre.

Baisse de la performance
- 1 kg par habitant/an



47 kg

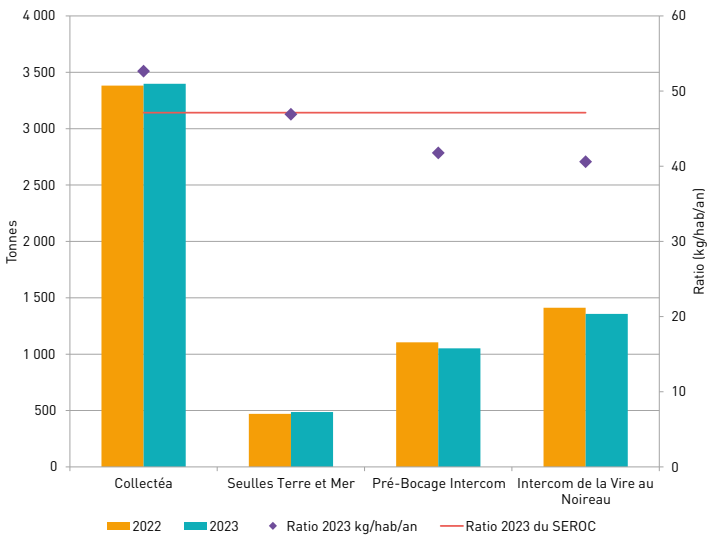
par an et par habitant

Calvados = 43 kg/an/hab.

Normandie = 37 kg/an/hab.



Les tonnages et ratios par adhérent



Les déchets ultimes

Le SEROC assure le traitement et l'élimination des déchets ultimes (DU) produits sur l'ensemble de son territoire. Les déchets ultimes ne bénéficient d'aucune valorisation matière et d'une valorisation réduite si ces derniers sont envoyés à l'incinération (valorisation énergétique). Le traitement de ces déchets est le poste de dépenses le plus élevé et le plus polluant du SEROC.

LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT

		NORD	CENTRE	SUD
	ADHÉRENTS	COLLECTÉA STM	PBI	IVN
	UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES	VIRE
CENTRE D'ENFOUISSEMENT	SPEN LE HAM (LE HAM, 50)	15 653 T (68 %)	-	-
	SPEN BILLY (BILLY, 14)	-	2 792 T (12 %)	-
	LES CHAMPS JOUAULT (CUVES, 50)	-	-	4 563 T (20 %)

UN COÛT DE TRAITEMENT TOUJOURS PLUS ÉLEVÉ

Au coût de traitement s'ajoute la TGAP, dont chaque producteur de déchet doit s'acquitter. Dans le cadre de la transition énergétique, afin d'encourager la baisse de production des déchets ultimes et surtout limiter progressivement leur enfouissement jugé polluant, les pouvoirs publics ont mis en place une évolution constante de la TGAP.

Evolution de la TGAP des centres d'enfouissement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ISDND (enfouissement)	18 € / t	30 € / t	40 € / t	51 € / t	58 € / t	65 € / t

IMPACT FINANCIER DIRECT POUR LES COLLECTIVITÉS



actualités

En 2023, 100 % des déchets ultimes ont été enfouis. De nouveaux marchés publics ont été attribués au 1^{er} janvier. Faute d'incinérateur disponible à proximité du territoire du SEROC, les exutoires proposant la meilleur offre prix/qualité de service ont été des centres d'enfouissement.



Glossaire

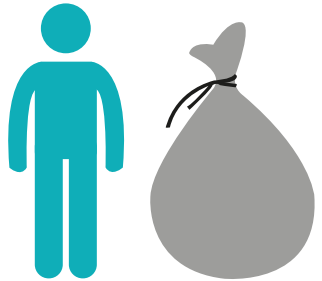
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (Centre d'enfouissement)

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ULTIMES POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Les tonnages par adhérent

	2022	2023	RATIO 2022 KG/HAB/AN	RATIO 2023 KG/HAB/AN	EVOLUTION 2022/2023
COLLECTÉA	14 333	13 605	222	211	- 5 %
SEULLES TERRE ET MER	2 150	2 048	209	198	- 5 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	2 943	2 792	117	111	- 5 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	4 812	4 563	145	136	- 6 %
SEROC	24 238	23 007	182	172	- 5 %

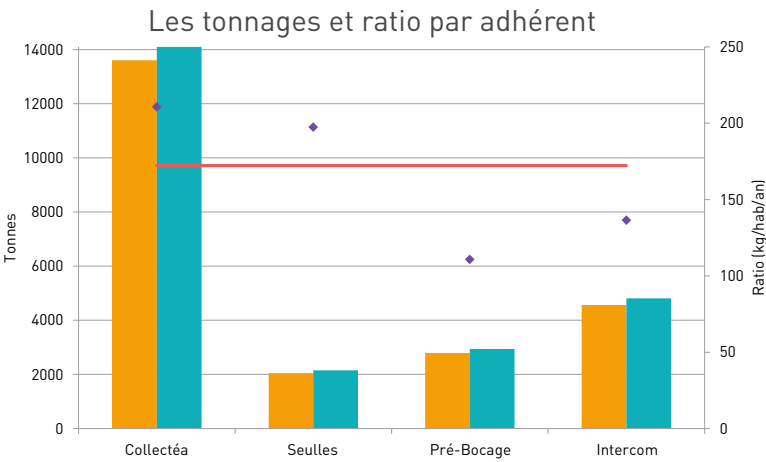


172 kg
par an et par habitant

- 5 % (2022>2023)

Calvados = 246 kg/an/hab. (Biomasse 2022)

Normandie = 233 kg/an/hab. (Biomasse 2022)



Les actions quotidiennes du SEROC pour réduire les ordures ménagères :

- Le développement du compostage individuel et partagé des biodéchets.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire par des actions de sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées.
- Une sensibilisation constante pour une amélioration du tri sélectif des usagers, en quantité et en qualité.

- 10 kg par habitant de déchets ultimes produits

- 1 231 tonnes de déchets ultimes traités

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Le SEROC est engagé dans une réflexion sur l'étude des déchets valorisables encore présents dans ses collectes d'ordures ménagères résiduelles. Pour cela des campagnes de caractérisations des déchets ultimes (MODECOM) sont organisées tous les deux ans environ. L'objectif est de suivre l'évolution de la composition de la poubelle grise et d'adapter les plans d'actions pour la réduire.

La dernière caractérisation des déchets ultimes a été opérée en novembre 2023.

Méthodologie :

- 12 échantillons caractérisés représentant l'ensemble des typologies d'habitat du territoire du SEROC.
- 1,5 tonne de déchets triés.

Bilan MODECOM 2023 :

- Une majorité de déchets putrescibles est présente dans les DU, mais en diminution par rapport à l'année 2021.
- En deuxième position des textiles sanitaires (couches, mouchoirs...) présents en quantité importante, et plus élevés que la moyenne nationale de 2017.
- Gisement de collecte sélective encore bien présent dans les DU mais en baisse par rapport à la campagne de 2021.

Depuis plusieurs années, les caractérisations réalisées montrent qu'une part non négligeable des déchets ultimes n'est pas composée de déchets « ultimes » et peut être détournée. Les principaux déchets pouvant faire l'objet d'actions ciblées sont : Les déchets compostable, le gaspillage alimentaire, les emballages ménagers recyclables

Les déchets putrescibles représentent une part importante des déchets produits sur le territoire (36 %). Ce sont principalement des déchets alimentaires.

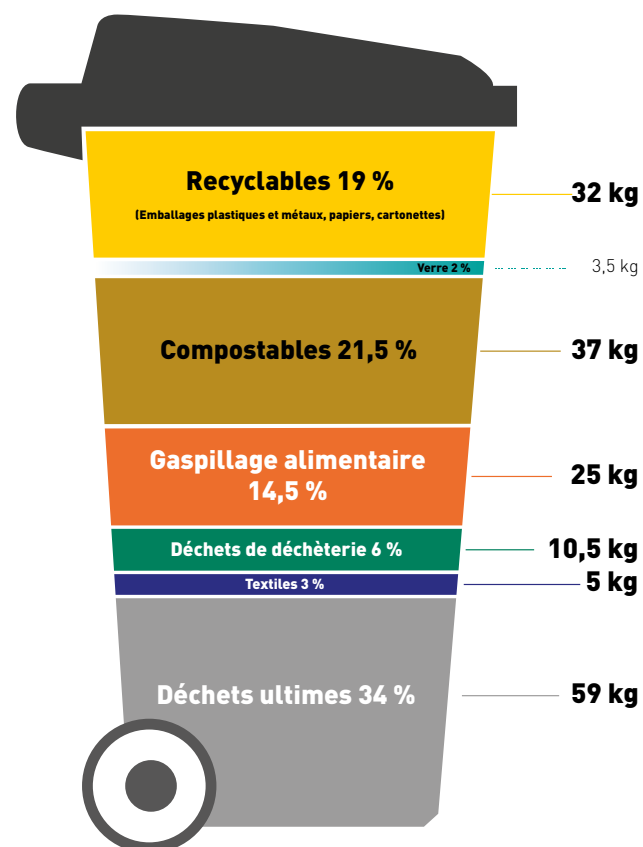
La majorité des déchets putrescibles dans les déchets ultimes est composée de déchets alimentaires non consommés (14,5 %). Autrement dit, le gaspillage alimentaire reste encore fort sur le territoire du SEROC.

Les textiles présents dans les DU pourraient être envoyés vers une filière REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) de collecte des textiles.

Composition majoritaire :
40,5 % de putrescibles
18,7 % d'emballages plastiques
19 % de textiles sanitaires

Composition du bac d'ordures ménagères moyen
 SEROC 2023

172,3 kg / an / habitant

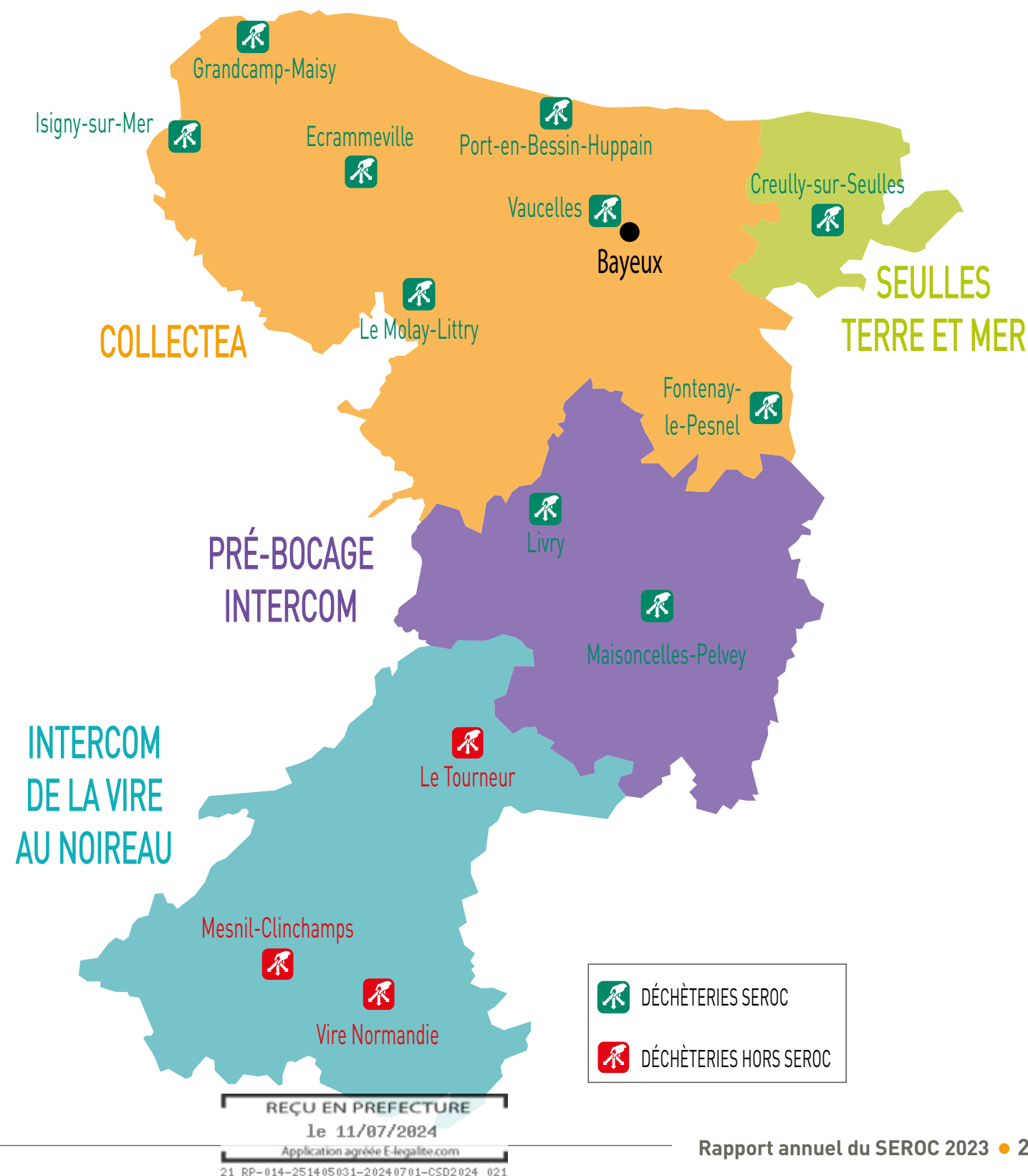


Les déchets de déchèteries

En 2023, 13 déchèteries sont à disposition des usagers dont 10 exploitées par le SEROC.

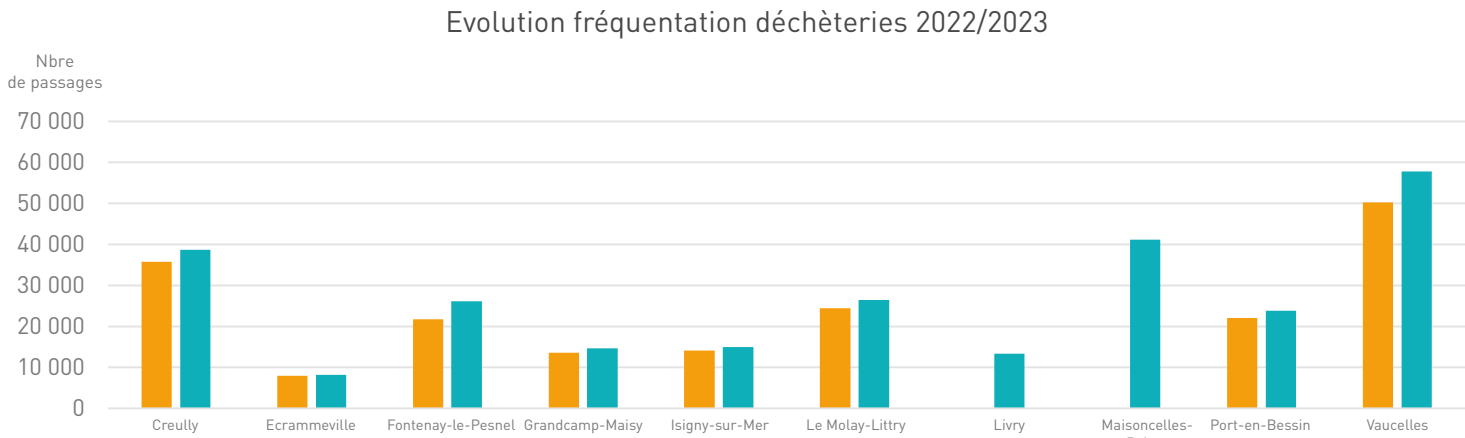
En effet, le Pré-Bocage Intercom qui gérât ses déchèteries jusqu'alors, a transféré cette option au SEROC le 1^{er} janvier 2023. Ainsi les déchèteries de Maisonnelles-Pelvey et Livry sont entrées dans le réseau SEROC.

Les 3 autres sites restent exploités par l'intercommunalité compétente à savoir l'Intercom de la Vire au Noireau.



UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Le réseau du SEROC enregistre 265 295 passages en 2023 contre 189 833 passages en 2022, soit une hausse de fréquentation de 39,8 %. Cela ne s'explique pas seulement par l'arrivée des deux déchèteries de Pré-Bocage Intercom puisque sans comptabiliser les fréquentations de ces 2 sites, l'augmentation serait de 12 %.



265 295

passages sur le réseau déchèteries

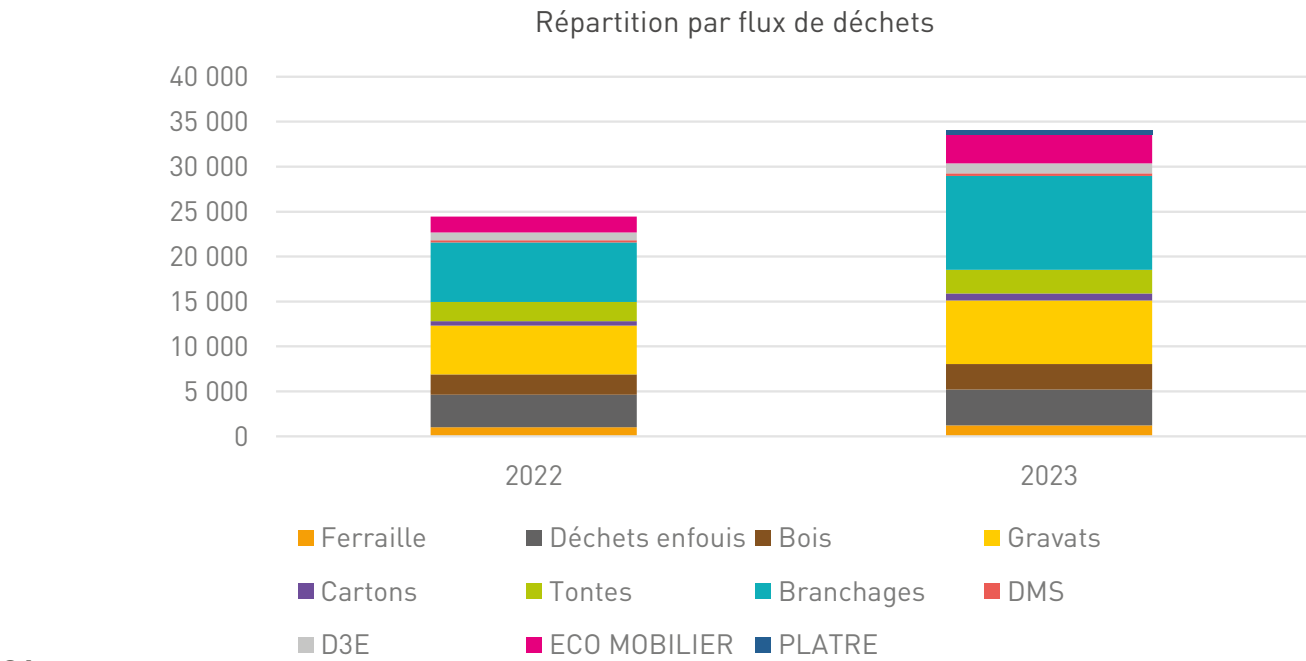
+ 39,8 % (2022<2023)

avec 2 déchèteries supplémentaires dans le réseau



LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES EN HAUSSE

34 337 tonnes de déchets ont été apportées en déchèteries contre 24 655 en 2022, soit une augmentation de 39,3 %. Cette hausse des tonnages suit logiquement la courbe de la fréquentation dans les mêmes proportions. Les déchets verts (tontes et branchages) sont en hausse de 49,8 % en 2023 et représentent 38 % des apports en déchèteries. Comme chaque année ce flux est très fluctuant en partie dû à la météo.



Répartition par flux de déchets

	2022	2023	2022/ 2023
FERRAILLE	1 010	1 199	18,7 %
DÉCHETS ENFOUIS	3 632	3 996	10 %
BOIS	2 265	2 830	24,9 %
GRAVATS	5 424	7 101	30,9 %
CARTONS	500	773	54,6 %
TONTES	2 120	2 646	24,8 %
BRANCHAGES	6 616	10 442	57,8 %
DMS	248	266	7,2 %
BATTERIES	14	21	50 %
VIDANGE	33	46	39,4 %
FRITURE	9	12	33,3 %
PILES	10	12	20 %
AMIANTE	13	20	53,8 %
TEXTILE + RÉEMPLOI	115	125	8,7 %
DEEE	874	1 133	29,6 %
ECO MOBILIER	1 773	3 174	79 %
PLÂTRE	-	540	-
TOTAL	24 655	34 336	39,3 %



+ 39,3 %

de déchets apportés en déchèterie
par rapport à 2022

en raison de l'intégration des 2 déchèteries
de Pré-Bocage Intercom

LA REPRISE DES DÉCHÈTERIES DE PBI

L'activité de ce service a été très forte en 2023 pour deux raisons principales :
- Augmentation des fréquentations et des tonnages.
- Intégration des déchèteries de Maisonnelles-Pelvey et Livry.
En intégrant le réseau, ces déchèteries appliquent désormais le règlement du SEROC. Ce qui a bouleversé les habitudes des usagers de ce secteur. Désormais les professionnels et les collectivités paient en fonction de

leur quantité et selon le type de déchets apportés, tandis que les particuliers sont limités à 25 passages gratuits. Des aménagements de sites ont également été réalisés comme la pose des gardes corps fixes et d'autres travaux sont toujours en cours de réalisation. En effet, le SEROC a choisi d'agrandir le site de Maisonnelles-Pelvey qui est très fréquenté mais aussi de créer une aire de branches pour la déchèterie de Livry. Ces nouveaux aménagements seront opérationnels dès le 1^{er} trimestre 2024.



UN NOUVEAU SERVICE : LE RÉCUP' MINUTE

Depuis le printemps 2023, un Récup' Minute est installé à la déchèterie de Port-en-Bessin. Le Récup' Minute est une zone de gratuité **exclusive-ment réservée aux particuliers**. Cette zone est prévue pour détourner des filières de traitement, les objets ou matériaux encore utilisables et de les mettre à disposition des usagers qui le souhaitent. Cette zone testée sur le site de Port-en-Bessin est une vraie réussite, il a donc été convenu de l'étendre à d'autres sites comme Isigny-sur-Mer et Maisonnelles-Pelvey en 2024. (zoom en p. 37).

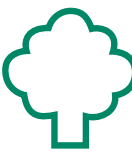
UN NOUVEAU FLUX : LE PLÂTRE

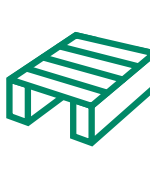
Depuis le 1^{er} janvier 2023, 4 déchèteries sont équipées d'une benne plâtre : Vaucelles, le Molay-Littry, Creully et Port-en-Bessin. Ce nouveau flux, en test sur ces 4 sites, a permis de détourner de l'enfouissement 540 tonnes de plâtre. Il est prévu de généraliser cette nouvelle benne sur l'ensemble du réseau de déchèteries en 2024.

DEUX NOUVELLES FILIÈRES REP : LES JOUETS ET ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN

La responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe « pollueur-payeur ». Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) sont responsables de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie. Ces filières REP vont se multiplier dans les années à venir. Le SEROC a développé deux nouvelles filières : les jouets et les articles de bricolage et de jardin. Ce sont des déchets repris par l'éco-organisme Ecomaison. Ces déchets sont en mélange dans la benne mobilier, ils sont ensuite valorisés en CSR (Combustible Solide de Recyclage). Ce sont autant de déchets qui sont détournés de la benne déchets enfouis. Pour le SEROC, la mise en place de nouvelles filières sera à étudier au cas par cas (Jouets, Articles de Sports et Loisirs, Articles de Bricolage et Jardin, Bâtiment...).

RÉPARTITION PAR FLUX DE DÉCHET

 **DÉCHETS VERTS**
13 088 tonnes
COMPOSTAGE

 **BOIS**
2 830 tonnes
VALORISATION
MATIÈRE OU
ÉNERGETIQUE

 **DÉCHETS ENFOUIS**
3 996 tonnes
ENFOUISSEMENT

 **CARTONS**
773 tonnes
RECYCLAGE

 **MÉTAUX**
1 199 tonnes
RECYCLAGE

 **GRAVATS**
7 101 tonnes
ENFOUISSEMENT

 **DÉCHETS ÉLECTRIQUES**
1 133 tonnes
RECYCLAGE
& VALORISATION

 **DMS**
266 tonnes
RECYCLAGE
& VALORISATION

 **AMIANTE**
20 tonnes
ENFOUISSEMENT

 **PLATRE**
540 tonnes
VALORISATION
& EBFOUISSEMENT

 **ÉCO-MOBILIER**
3 174 tonnes
RECYCLAGE

 **TEXTILES**
61 tonnes
RECYCLAGE

 **RÉCUP' SOLIDAIRE**
134 tonnes de
meubles
RECYCLAGE &
VALORISATION

Les unités de transfert

Trois pôles de logistique sont répartis sur le territoire du SEROC : Bayeux, Maisoncelles-Pelvey, Vire. Selon les sites, les unités de transfert réceptionnent des déchets différents, l'objectif étant d'optimiser le transport vers les exutoires ou centres de tri dédiés.

UNITÉ DE TRANSFERT DE BAYEUX

Les déchets concernés : les ordures ménagères, les déchets recyclables, le tout-venant, et les cartons issus des déchèteries.

Les ordures ménagères proviennent de Collectéa et Seulles Terre et Mer. Elles sont acheminées vers le centre d'enfouissement de la SPEN à Le Ham.

Les déchets recyclables sont transportés vers le centre de tri de Paprec à Le Rheu (35).

Les déchets enfouis issus des déchèteries sont acheminés vers le centre d'enfouissement de la SPEN à Billy.

Depuis 2023, le transport de ces déchets se fait à l'aide de remorques en fond mouvant par le transporteur Le Goff.

Nombre de rotations par déchet

Secteur NORD en prestation	2022	2023	2022/2023
ORDURES MÉNAGÈRES	631	620	- 1,7 %
SÉLECTIF	388	407	+ 4,9 %
DÉCHETS ENFOUIS	222	249	+ 12,2 %
CARTONS	67	89	+ 32,8 %
Total Nord	1 308	1 365	+ 4,4 %

➡ 24 940 tonnes
de déchets ont transité
via l'unité de Bayeux

UNITÉ DE TRANSFERT DE MAISONCELLES-PELVEY

Les déchets concernés : les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les ordures ménagères proviennent de Pré-Bocage Intercom. Le SEROC est en contrat avec la SPEN à Billy pour leur traitement. Ces déchets sont acheminés dans un centre d'enfouissement.

Les déchets recyclables sont transportés vers le centre de tri Ecosphère à Villedieu-les-Poêles.

Le transport de ces déchets se fait à l'aide de remorques en fond mouvant par le transporteur Le Goff.

Nombre de rotations par déchet

Secteur CENTRE en prestation	2022	2023	2022/2023
ORDURES MÉNAGÈRES	96	125	+ 30,2 %
SÉLECTIF	106	136	+ 28,3 %
Total Centre	202	261	+ 29,2 %

➡ 4 451 tonnes
de déchets ont transité
via l'unité de Maisoncelles-Pelvey

UNITÉS DE TRANSFERT DE VIRE NORMANDIE

Les déchets concernés : les ordures ménagères et le verre des conteneurs en apport volontaire.

Les ordures ménagères proviennent de l'Intercom de la Vire au Noireau et sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs-Jouault à Cuves. Le transport de ces déchets se fait en régie à l'aide de caissons compacteurs.

Le tri sélectif est ici massifié chez un repreneur privé puis transporté vers Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50), ou vers Séché à Changé (53).

Le verre est transporté vers des verriers français via un transporteur privé.

Nombre de rotations par déchet

Secteur SUD	2022	2023	2022/2023
ORDURES MÉNAGÈRES	488	438	- 10,2 %
TRI SÉLECTIF	176	174	- 1,1 %
VERRE	51	49	- 3,9 %
Total Sud	715	661	- 7,5 %

➡ 8 184 tonnes
de déchets ont transité
via les unités de Vire

Les plateformes de compostage

Le SEROC traite les déchets verts du Bessin grâce à ses deux plateformes de compostage. Ces plateformes situées à Ryes et Formigny sont exploitées par Bio Bessin Energie via une délégation de service public jusqu'en 2026.



Plateforme de Formigny



Plateforme de Ryes

Evolution des tonnages de déchets verts

	2022	2023	2022/2023
ISSUS DES DÉCHÈTERIES	8 736	13 088	+ 49,8 %
DIRECT PLATEFORME DE RYES	1 059	665	- 37,2 %
DIRECT PLATEFORME DE FORMIGNY	1 063	967	- 9,0 %
Total	10 858	14 720	+ 35,6 %

Les déchets verts sont séparés en deux flux, les tontes et les branchages, dans la mesure où ils nécessitent un traitement différent sur les plateformes. En effet, les branchages sont broyés en copeaux puis disposés en andains pour maturation. Les tontes sont quant à elles directement incorporées aux andains. Au terme de leur maturation, les déchets sont criblés afin d'écarter les indésirables et produire du compost.



14 720 tonnes
de déchets verts traitées
sur les plateformes
+ 35,6 % (2022<2023)

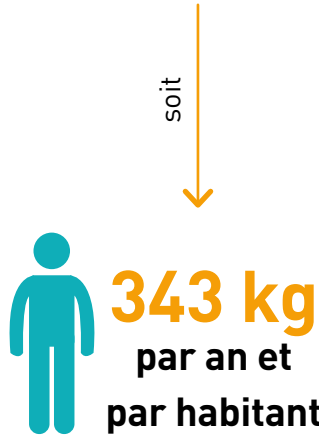
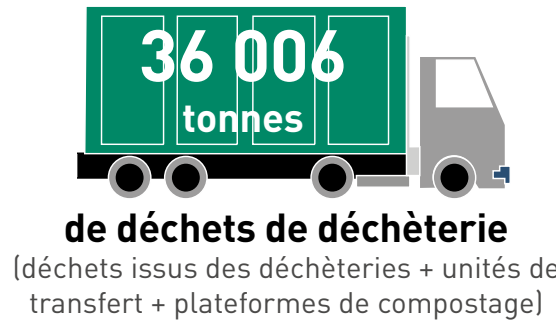
En plus des déchets verts, les plateformes accueillent les biodéchets grâce à des contrats avec des entreprises privées ou avec des collectivités voisines.

La plateforme de Formigny réceptionne également le bois A et B issu des déchèteries du SEROC. Une fois déposé, ce bois est broyé puis transporté vers des repreneurs essentiellement des fabricants de panneaux agglomérés. La plateforme de Formigny a réceptionné 2 843 tonnes de bois en 2023 contre 2 292 en 2022. On note donc une augmentation de ce flux de 24,01 %.

ENSEMBLE DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, D'UNITÉS DE TRANSFERT ET DE PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Tableau des tonnages par site

	2022	2023	2022/2023
DÉCHÈTERIES	24 656	34 336	+ 39,3 %
UNITÉS DE TRANSFERT	289	38	- 86,8 %
PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	2 121	1 632	- 23,1 %
Total	27 065	36 006	+ 33 %



Population desservie par les déchèteries du réseau SEROC : 100 125 habitants



Les filières de traitement

DÉCHETS	REPRENEURS	TRAITEMENT
DÉCHETS VERTS	Bio Bessin Energie	Compostage
GRAVATS	Sacab	Enfouissement
DÉCHETS ENFOUIS	Veolia	Enfouissement
BOIS	Bio Bessin Energie	Valorisation
MOBILIER	Ecomobilier	Recyclage et valorisation
FERRAILLE	Caen Métal Recyclage	Recyclage
DEEE	Ecosystèmes	Démontage et valorisation
CARTONS	AFM Recyclage	Mise en balle puis recyclage
DMS	Triadis	Traitement et valorisation
RÉEMPLOI	Bacer et Emmaüs	Réemploi
AMIANTE	Chimirec	Traitement et Enfouissement
HUILES DE VIDANGE	Veolia	Traitement et recyclage
BATTERIES	Derichebourg	Recyclage
PILES	Corepile	Recyclage
HUILES DE FRITURE	Chimirec	Traitement et recyclage

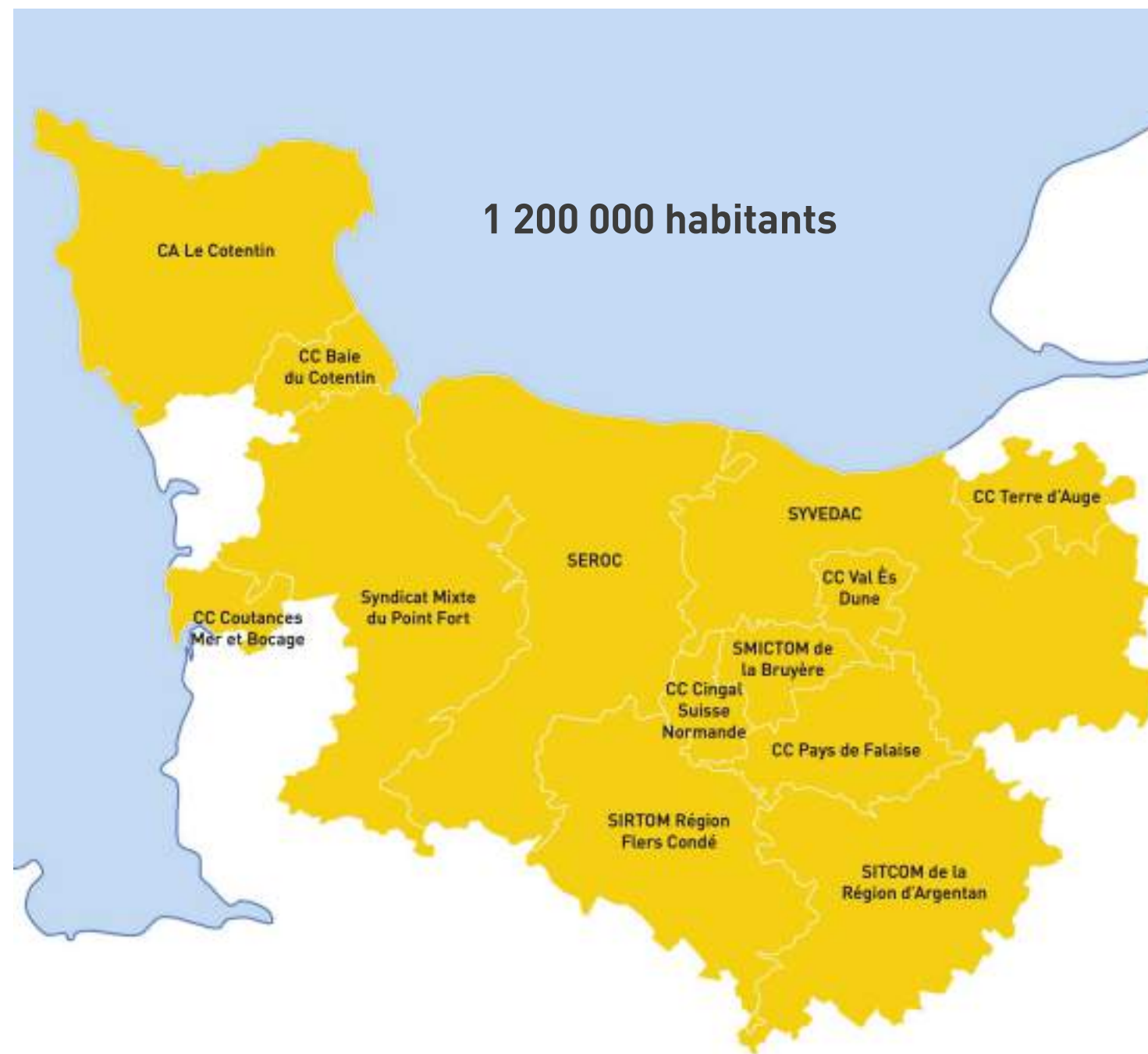


Unité de transfert de Bayeux

REÇU EN PREFECTURE
le 11/07/2024
Application agréée E-legalite.com

Les créations d'équipements

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE POUR LE TRI DES RECYCLABLES



Engagement de
13 collectivités
pour la création d'une SPL

SPL NORMANTRI

Normantri regroupe 13 collectivités bas normandes. C'est un acteur opérationnel dédié au transport, au tri et au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, y compris à la commercialisation des produits valorisables et traitement des refus de tri (en favorisant la valorisation énergétique).

Ses missions

- La mutualisation des coûts de transport et de tri.
- Le transport des déchets ménagers et assimilés, soit par la passation de marchés, soit avec ses moyens propres.
- La conception, la réalisation et l'exploitation/maintenance du centre de tri des collectes sélectives (hors verre), situé à proximité de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles. A cette fin, il sera envisagé la passation d'un marché public global de performances avec un opérateur économique désigné après publicité et mise en concurrence.
- La passation de marchés de tri pour le tri des tonnages excédentaires.
- La gestion, l'entretien et la mise en valeur dudit centre de tri.

Historique

- **1^{er} trimestre 2020** : Recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la passation d'un Marché Public Global de Performance (MPGP). L'AMO retenue est Elcimaï.
- **2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2020** : Etude technique et rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).
- **Au cours de l'année 2020** : Plusieurs groupes de travail se sont réunis sur les thématiques suivantes : centre de tri, transport, négoce, défense incendie. L'objectif est de construire le MPGP en collaboration avec les 13 EPCI de la SPL.
- **Novembre 2020** : Mise en ligne de la publicité du MPGP.
- **2^{ème} semestre 2021** : Remise des offres, phases de négociation pour l'attribution du marché, études d'exécution. L'un des candidats non-retenue conteste le résultat de la consultation et engage une procédure de référé précontractuel. **Attribution du MPGP retardée.**
- **Mai 2022** : Relance de la consultation du MPGP, pour une attribution prévue le premier trimestre 2023.

ETAT D'AVANCEMENT :

- **Février 2023** : Réception des offres et sélection d'un candidat.
- **Mars 2023** : Signature du Marché Public de Service entre la SPL et les 13 actionnaires.
- **Mai 2023** : Notification du marché de maîtrise d'œuvre. Attribution du MPGP à Urbaser Environnement.
- **Été 2023** : Relevés de terrain, étude géotechnique, étude faune et flore.
- **Août 2023** : Dépôt du permis de construire.
- **Novembre 2023** : Calage avec les services de la DREAL.
- **Décembre 2023** : Complément du permis de construire dans le cadre de la préservation de la biodiversité.
- **Juillet 2023 à juin 2024** : Avant-projet (conception).
- **Objectif : été 2025** : Mise en service prévisionnelle.

PÔLE ENVIRONNEMENT DE VIRE

Le projet du SEROC et de l'Intercom de la Vire au Noireau est destiné à créer une déchèterie, une unité de transfert des déchets ménagers, et une plateforme de stockage du verre, en remplacement des équipements en place sur le site de Canvie (Vire) devenus obsolètes.

Au printemps 2023, le SEROC, coordonnateur du groupement de commande, a lancé le recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet. C'est l'entreprise SAFEGE Consulting filiale de Suez qui a été retenue.





Réduire

- Réemploi, réparation, réutilisation (p.36)
- Compostage et réduction des déchets verts (p.38)

Réemploi, réparation, réutilisation

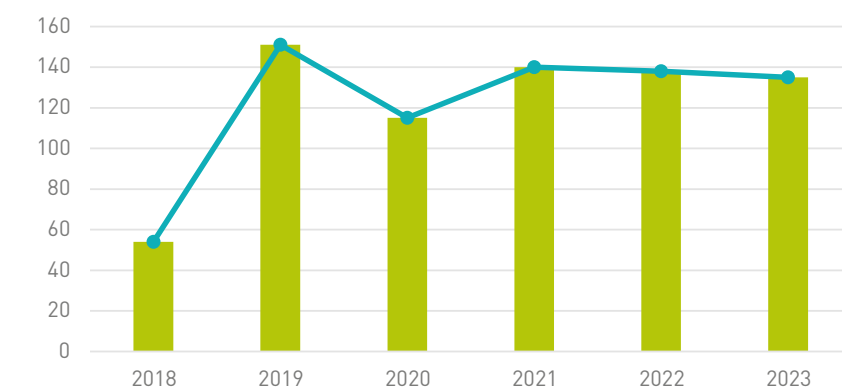
Les actions de réemploi conduites par le SEROC et ses partenaires ont pour objectif de détourner un maximum de flux des déchèteries et notamment les flux des bennes « déchets enfouis » qui font l'objet d'aucune valorisation à ce jour.

TEXTILES ET BENNES RÉCUP' SOLIDAIRE

634 tonnes
de textiles collectés
- 9 % (2022>2023)
103 bornes textiles
sur l'ensemble du territoire

135 tonnes
d'objets et meubles collectés
et remis dans le circuit de la
réutilisation
sur l'ensemble du territoire
- 2,8 % (2022>2023)

Evolution des tonnages de récup'solidaire



RÉPARE CAFÉ

L'association Deuxième Vie Deuxième Chance de Vire, l'association Répare café de Bayeux et l'association Réparons Ensemble de Grandcamp Maisy ont organisé 32 ateliers en 2023 auxquels 479 personnes ont participé. Ces ateliers ont permis de réparer 291 objets.



ZOOM SUR... ... LE RÉCUP'MINUTE

Début 2023, mise en place de la première zone Récup'Minute à la déchèterie de Port-en-Bessin pour expérimentation. Cette zone de don et de récupération est un moyen de détourner des déchets de l'enfouissement. Le principe est simple : lors d'un passage en déchèterie, l'utilisateur a le choix entre déposer ses déchets dans des containers et/ou faire un tour au Récup'Minute pour y déposer ou récupérer des objets sous l'avis de l'agent valoriste. Il est possible de donner ou juste prendre un ou plusieurs objets. Pour une meilleure visibilité, les visiteurs notent sur un cahier les objets récupérés. Au vu du succès de la première zone, en automne, c'est la

déchèterie d'Isigny-sur-Mer qui s'est vue aménager une zone Récup'Minute. L'objectif est de continuer à mettre en place des Récup'Minute sur l'ensemble des déchèteries du territoire du SEROC, ce qui contribue à réduire les déchets et favorise l'économie circulaire.

- Types d'objets acceptés :

- Mobilier
- Vaisselle
- Jeux/jouets
- Décoration

Récup'
MINUTE

Tout le  est content !



Compostage

COMPOSTAGE

Pour répondre à ses objectifs de déploiement du compostage comme solution de tri à la source des biodéchets, dont l'échéance du 31 décembre 2023 est fixée par la loi AGEC, le SEROC a créé le 1^{er} janvier 2023 un nouveau service « compostage et gestion de proximité ». La mission de ce nouveau service est de permettre à chaque foyer du territoire de disposer à terme d'une solution pour trier ses biodéchets ménagers, plus précisément ses déchets de cuisine et de table, et réduire les tonnages d'ordures ménagères résiduelles.

Le MODECOM effectué en novembre 2023 fait état d'une moyenne de 40,5 % de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, soit 9 315 tonnes qui pourraient être détournées, traitées et valorisées par compostage de proximité.

Le service « compostage et gestion de proximité » assure la distribution des composteurs individuels au prix

subventionné de 15 € aux usagers qui en font la demande, conçoit et met en œuvre également des solutions de compostage collectif pour les habitants des immeubles, des quartiers et des villages du territoire.

Le SEROC accompagne également les professionnels pour la mise en place de sites de compostage autonome en établissement : établissements scolaires, établissements de santé, établissements touristiques et tous lieux où vivent et travaillent des personnes et personnels qui produisent des biodéchets.

Le déploiement du compostage collectif au SEROC est soutenu financièrement par l'État dans le cadre du Fonds Vert. La convention État/SEROC a été signée le 25 août 2023. Les investissements et les créations de postes bénéficient d'aides pour la durée du déploiement, soit du 31 mars 2023 au 31 mars 2026, pour un montant maximal d'aide de 958 355,98 €.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

En 2023, 2 637 nouveaux foyers ont été équipés en composteurs individuels, soit + 246 % par rapport à l'année 2022 qui avait permis d'équiper 1 074 nouveaux foyers.

En plus de la permanence des vendredis après-midi à Bayeux, le SEROC a ouvert une permanence à la déchèterie de Canvie un mercredi sur deux depuis le 13

septembre 2023, permettant aux usagers de l'Intercom de la Vire au Noireau de disposer d'un lieu de retrait pour leurs composteurs.

En 2023, 88 distributions se sont tenues : 45 permanences au SEROC de Bayeux, 8 permanences à la déchèterie de Canvie et 31 distributions ponctuelles sur l'ensemble du territoire.



55 % des composteurs distribués en 2023 l'ont été lors de distributions ponctuelles, qui ont l'avantage de se dérouler dans des secteurs proches des usagers, et sur des horaires décalés (mercredis soir et samedis matin), plus adéquats pour les personnes en activité.

Au 31 décembre 2023, 15 506 foyers individuels du territoire ont été équipés d'un composteur par le SEROC, 2 003 foyers disposent d'un site de compostage partagé,

dont 1 396 en pied d'immeuble, soit 30,81 % des foyers du territoire qui disposent d'une solution de tri à la source de leurs déchets de cuisine et de table grâce au SEROC. Rapporté à la quantité moyenne de biodéchets compostables par foyer, il est possible d'estimer à 1 670 tonnes annuelles détournées des ordures ménagères par le compostage de proximité des ménages.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-014-251405031-20240701-CSD2024_021

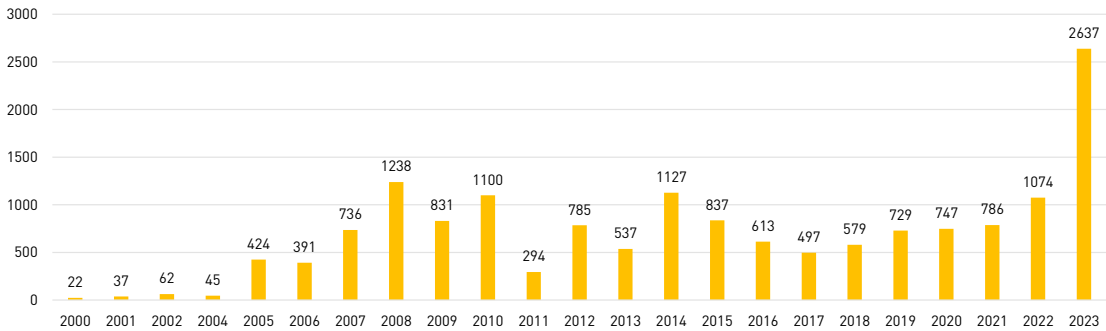
Nombre de foyers équipés par adhérent en 2022 et 2023

	2022	2023	2022/2023	TOTAL NBRE DE FOYERS ÉQUIPÉS
COLLECTEA (ISIGNY OMAHA INTER-COM ET BAYEUX INTERCOM)	538	1388	+ 258 %	7816
CDC SEULLES TERRE ET MER	122	253	+ 207 %	1716
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	135	478	+ 354 %	2703
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	279	518	+ 186 %	2077



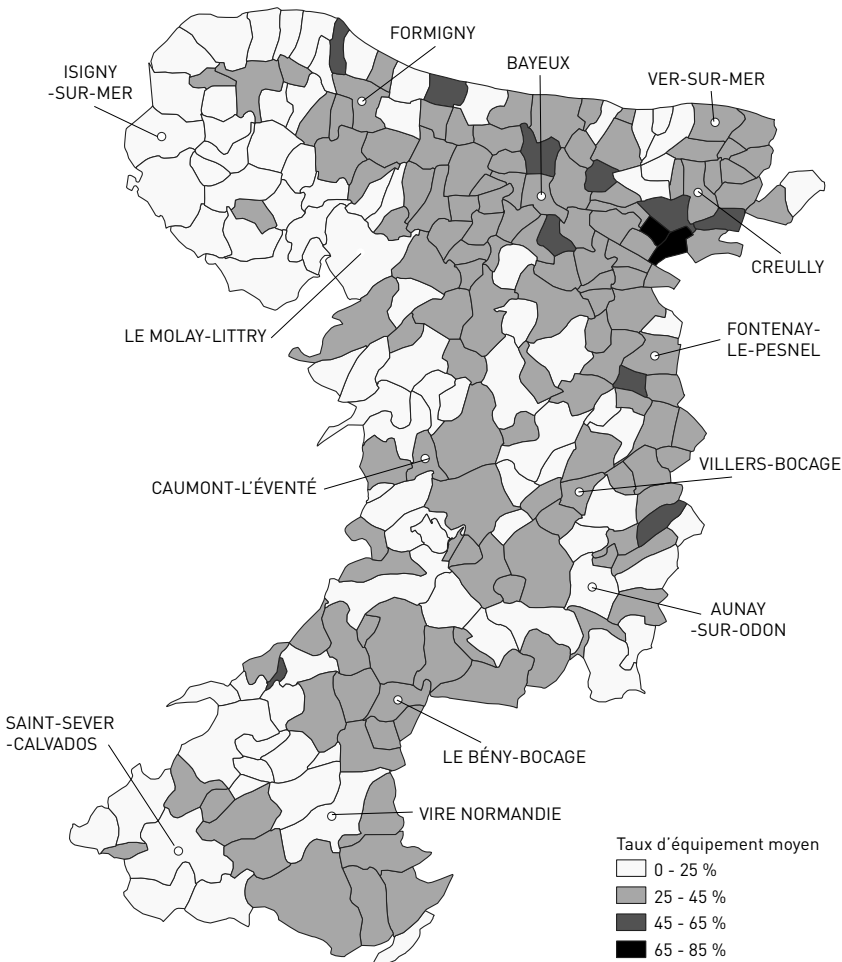
2 637 foyers en 2023
+ 1 544 (2022<2023)

Evolution du nombre de foyers équipés par an 2000 - 2023



La carte ci-après représente, pour chaque commune du territoire, un taux moyen d'équipement en composteurs individuels. Ce taux est calculé en considérant le nombre de foyers équipés d'un composteur individuel du SEROC, rapporté au nombre de maisons individuelles recensées par l'INSEE en 2020. Les communes déléguées sont représentées pour offrir une meilleure précision.

Taux d'équipement moyen en composteurs individuels - SEROC 31/12/2023



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Le SEROC a créé 41 nouveaux sites de compostage collectif et autonome en établissement en 2023 :

- 14 sites en pied d'immeuble

923 nouveaux foyers résidant en appartement disposent désormais d'un site de compostage de proximité. Les ensembles immobiliers équipés en 2023 sont situés à Bayeux, Vire, Grandcamp-Maisy et Manvieux.

- 6 sites de quartier

312 nouveaux foyers résidant dans des lotissements disposent désormais d'un site de compostage de proximité. Les sites de quartier se développent très bien et répondent aux attentes de nombreux habitants qui souhaitent trier leurs biodéchets mais ne sont pas nécessairement volontaires ou en mesure de composter eux-mêmes. Ces projets sont de plus en plus portés par les communes elles-mêmes.

Au total, ce sont 1 235 nouveaux foyers qui disposent d'une solution de compostage collectif.

En 2023, les communes qui ont bénéficié de nouveaux sites de quartier sont Bayeux, Buceéls, Le Molay-Littry, Ryes et Trévières.

- 21 sites autonomes en établissement

En 2023, équipement de 12 établissements touristiques (hôtels-restaurants, centres d'hébergement, campings), 3 établissements de santé, 2 établissements scolaires, 2 établissements de petite enfance et 2 entreprises.

Les sites autonomes en établissement concernent des établissements qui produisent des biodéchets dans le cadre de leur activité (établissements touristiques qui offrent des services de restauration, établissements de santé qui produisent des repas, établissements scolaires ou para-scolaires qui disposent d'une cantine), mais également des entreprises qui produisent des biodéchets uniquement via leurs salariés (repas et pauses café pris sur place). Le SEROC dimensionne les sites en fonction des besoins. Les communes concernées par les nouveaux sites autonomes en établissement en 2023 sont Asnelles, Aunay-sur-Odon, Banville, Castillon, Colombiers-sur-Seulles, Commes, Crépon, Isigny-sur-Mer, Martragny, Missy, Port-en-Bessin-Huppain, Saint-Sever-Calvados, Tilly-sur-Seulles, Tracy-sur-Mer, Vaucelles, Ver-sur-Mer, Villers-Bocage et Vire Normandie.



REÇU EN PREFECTURE
le 11/07/2024
Application agréée E-legalite.com

Les 43 nouveaux sites équipés en 2023 :

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU :

- Vire Normandie : Clinique Notre Dame, Entreprise Chauvin-Arnoux, Résidence la Besnardière
- Saint-Sever-Calvados : Foyer médicalisé la Clairière

COLLECTEA :

- Bayeux : Résidences Eindhoven, du Chemin Vert, Les Hortensias, Reine Mathilde, du Stade, Espace Argouges, Vallée des près, Tour des Fleurs Z1, Clos St-Nicolas Z2, IME l'Espoir, Clos des Pommiers, Argouges Z3
- Port-en-Bessin : EPHAD Les Embruns, Hôtel Mercure - Tracy-sur-Mer : Les Villas d'Arromanches
- Isigny-sur-Mer : Gîte de la Sandrie - Commes : Clos de l'Ancien pressoir - Le Molay-Littry : Maison paroissiale
- Castillon : Gîte Charlier - Trévières : Tiers-lieu, Ancien presbytère - Manvieux : Ferme Vallée
- Vaucelles : Micro-crèche Vicking - Bucéels : Quartier La Petite Fontaine - Grandcamp-Maisy : Résidence Victor Hugo - Ryes : Quartier mairie - Ecoles de Tilly-sur-Seulles et Audrieu

SEULLES TERRE ET MER :

- Asnelles : Les Tamaris, Les Tourelles, Centre d'hébergement SNCF, Hôtel Gold Beach
- Ver-sur-Mer : Château de la Côte de Nacre
- Château de Martragny
- Ecole de Banville

PRE-BOCAGE INTERCOM :

- Villers-Bocage : BS Productions, Résidence des Sauts Cabris
- Aunay-sur-Odon : Hôpital
- Val d'Arry : Arches des Bébé Missy



Inform

- Sensibilisation des publics (p.42)

Sensibilisation des publics

BILAN DES ACTIONS MENÉES



Explications

* Une forte baisse des personnes sensibilisées au global, qui s'explique par un retour à la normale du nombre des animations scolaires (le retard de l'effet Covid est résolu). A noter aussi qu'il n'y a pas eu d'animations scolaires sur Bayeux Intercom et Isigny-Omaha-Intercom de septembre à décembre ni de Village de la Récup' (ce qui représente 2000 personnes).

Prêt de matériel

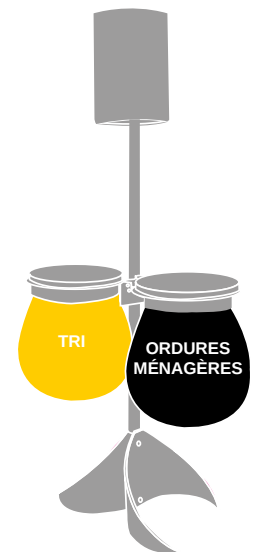
ADHÉRENT	COMMUNE	STRUCTURE	NOMBRE D'INTERVENTION
COLLECTÉA	Juaye-Mondaye	APE	1
COLLECTÉA	Saint-Vigor-le-Grand	APE	1
COLLECTÉA	Noron-la-Poterie	Particulier	1
COLLECTÉA	Bayeux	Corporation Saint-Fiacre	1
COLLECTÉA	Bayeux	Particulier	1
COLLECTÉA	Formigny	Asso. Fête de la bio	1
COLLECTÉA	Ellon	Festival M & M	1
COLLECTÉA	Saint-Paul-du-Vernay	Fête de la musique	1
COLLECTÉA	Bayeux	Les Fous du volant	1
COLLECTÉA	Juaye-Mondaye	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Subles	Mairie	1
COLLECTÉA	Tilly-sur-Seulles	Journée aux enfants	1
COLLECTÉA	Sainte-Honorine-de-Ducy	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Subles	Asso. Festival du Bessin	1
COLLECTÉA	Vaux-sur-Seulles	Particulier	1
COLLECTÉA	Isigny-sur-Mer	Fête des vickings	1
COLLECTÉA	Le Manoir	Challenge inter villages	1
COLLECTÉA	Le Manoir	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Bayeux	Ecole Bellevue	1
COLLECTÉA	Colleville-sur-Mer	Overlord Museum	1
COLLECTÉA	Bayeux	Club de basket	1
COLLECTÉA	Magny-en-Bessin	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Subles	APE	1
COLLECTÉA	Bayeux	Bal de la liberté	1
COLLECTÉA	Ellon	Mairie	4
COLLECTÉA	Tour-en-Bessin	APE	1
COLLECTÉA	Le Molay-Littry	Vide-grenier	1
COLLECTÉA	Sainte-Marguerite-d'Elle	Festival 1 R 2 Musik	1
COLLECTÉA	Saint-Côme-de-Fresne	Comité des fêtes	2
COLLECTÉA	Noron-la-Poterie	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Campigny	Particulier	1
COLLECTÉA	Bayeux	Mairie	2
COLLECTÉA	Port-en-Bessin	Mairie	2
COLLECTÉA	Trévières	Mairie	2
COLLECTÉA	Commes	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Bayeux	Asso. Musikoblokos	1
COLLECTÉA	Subles	Particulier	1
COLLECTÉA	Monceaux-en-Bessin	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Agy	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Isigny-sur-Mer	Particulier	1
COLLECTÉA	Bayeux	APE Louise Laurent	2
COLLECTÉA	Le Manoir	Mairie	1
STM	Saint-Gabriel-Brecy	Asso. SOPHIA	1
STM	Creully-sur-Seulles	Festival Bouge ton Bessin	1
STM	Bény-sur-Mer	Vide-grenier	1
STM	Fontaine-Henry	Particulier	1
PBI	Tournay-sur-Odon	Comité des fêtes	1
PBI	Aunay-sur-Odon	Particulier	1
IVN	Saint-Sever-Calvados	Bocage Loisirs	1
IVN	Vire Normandie	Fête de l'Arbre	1
IVN	Vire Normandie	CAF	1
IVN	Vire Normandie	IVN	1
TOTAL			63

Stands

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
DISTRIBUTION BACS JAUNES	Bayeux	3
FÊTE DE LA BIO	Formigny	1
FÊTE DU PATRIMOINE ET DE LA NATURE	Trévières	1
DISTRIBUTION SACS JAUNES	Villers Bocage	1

Formations adultes

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
ACSEA	Bayeux	2
LES JARDINS DU COEUR	Saint-Loup-Hors	1
UNIVERSITÉ INTERAGES	Vire Normandie	2
HÔPITAL	Vire Normandie	1
CAF	Vire Normandie	1
MFR	Vire Normandie	1



REÇU EN PREFECTURE
le 11/07/2024
Application agréée E-legalite.com

ZOOM SUR...

... LE TRI DANS LES ESPACES COMMUNAUX

La poursuite de l'opération débutée en 2022 s'est achevée courant 2023 par un bilan positif des mairies équipées en signalétique. Près de 90 % d'entre elles se sont vues dotées de différents supports de communication pour leur locaux afin d'améliorer le tri.



... LE TRI DANS LES CAMPINGS

Les objectifs sont de mettre en place le tri au sein des campings, de réduire la production de déchets chez ces professionnels et sensibiliser les vacanciers. La priorité s'est portée dans un premier temps sur les professionnels de COLLECTÉA et STM au vu du 80^{ème} anniversaire du Débarquement. Courant 2023, 85 % des gérants de campings ont été rencontrés. Ces rencontres ont permis de cerner les différents besoins en supports de communication. La deuxième étape a été de créer des supports adaptés aux différents besoins. La troisième étape est prévue début du 2^{ème} trimestre 2024 par la distribution des supports à l'ensemble des établissements qui pourra s'étendre sur 2024/2025 aux autres adhérents du SEROC.

... LE PARC

L'année 2023 a vu l'avancement du projet de requalification du parc du SEROC.

LAURÉAT APPEL PROJET FEDER

La commission Permanente du Conseil Régional de Normandie lors de sa séance du 6 novembre 2023 a décidé de donner une suite favorable à la candidature du SEROC à l'appel à projets FEDER 2021-2027 « Aménagement et requalification d'espaces publics ».

Le projet « Le parc, une vitrine des initiatives environnementales du territoire », lauréat de cet appel à projet pourra bénéficier d'une enveloppe FEDER prévisionnelle maximale de 624 268,20 €, soit 60 % des dépenses concernant les prestations externalisées (hors bâti) entre 2021 et 2027.

PROJET DE SERRE ECO-ARTISTIQUE

Dans le cadre du développement artistique et pédagogique du parc, le SEROC a rédigé un appel à candidature pour la conception d'une serre éco-artistique sur le site. La démarche s'est voulue multi-partenarial en associant à la rédaction du cahier des charges des acteurs du territoire : communes de Saint-Martin-des-Entrées et de Saint-Vigor-le-Grand, le Tiers-Lieu agri-culturel L'Arbre, le GAEC des Voyages et le centre d'art actuel Le Radar.

27 candidatures d'artistes et d'architectes de toute la France ont été reçues. Le projet retenu est celui des sœurs Limonne. Pendant trois semaines au printemps 2024, les deux artistes plasticiennes vont réaliser une serre inspirée du « Earthship » en utilisant plusieurs matériaux de récupérations (pneus, bouteilles en verre, filets de pêches, coquilles Saint-Jacques, bois de palettes...).



Serre artistique Façade Est



Serre artistique Façade Sud

NOUVEAUTÉS 2023

Les Cafés des Astucieux, bilan Saison 1 - Lancement Saison 2

Objectif de l'évènement : donner des solutions simples, pratiques au quotidien et dans différents domaines pour réduire ses déchets.

Pour l'année 2023 (qui chevauche 2 saisons des Cafés des Astucieux) le taux de remplissage est de 70 %.

Les ateliers se sont déroulés sur 11 lieux partenaires, répartis sur 10 communes du territoire.

12 types d'ateliers ont été programmés sur l'année 2023 : Faire soi-même au quotidien - Salle de Bains Zéro déchet - Faire ses produits ménagers - Réussir son compost - Je cuisine anti-gaspi - Déchets Quiz - Bricoler pour moins jeter - Coudre des accessoires - Couture : réparations créatives - Réemploi de palettes - Répare Café - Répare ton vélo - Consommer autrement - Rien de neuf - Zéro déchet dans ma cuisine

Résultats :

Entre septembre et décembre 2023, 234 participants pour 23 ateliers proposés et 4 visites de site.



Création d'un nouveau service public de compostage

Recrutement de maîtres et animateurs compostage

Afin de répondre à l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets, le SEROC s'est doté d'un nouveau service intitulé compostage et gestion de proximité dont l'objectif est de permettre à chacun de disposer d'une solution pour le tri des déchets alimentaires. L'intensification des distributions de composteurs individuels, le déploiement de sites de compostage collectif et le suivi dans le temps de ce parc nécessite de disposer d'agents professionnels spécialistes de la gestion du compostage de proximité. Le SEROC a donc recruté deux maîtres composteurs et trois guides composteurs en 2023 pour assurer ces missions. Ce service devrait s'étoffer de deux maîtres composteurs et de deux guides composteurs supplémentaires dès le début de l'année 2024 pour compter au total 9 agents répartis sur l'ensemble du territoire.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-014-2514 05 031-2024 07 01-CSD2024_021

DEUX NOUVELLES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

LES ERREURS DE TRI (du 6 mars au 8 avril 2023)

Face à l'augmentation de la part des refus de tri dans les sacs et bacs jaunes, une communication de sensibilisation a été mise en place. Elle comprenait la création de 4 visuels, chacun mettant en lumière une erreur fréquente des usagers : le mouchoir, le masque, la pince à linge et la boîte en bois. Cette campagne a été déclinée sur plusieurs supports : grand affichage, postes sur les réseaux sociaux, communiqué de presse, kit de communication à destination des communes et partenaires et signature mail des agents du SEROC.



COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

Au vu de l'ambition de déployer massivement le compostage de proximité sur le territoire, une campagne de communication d'envergure a été pensée sur les 3 années du projet.

Une charte graphique spécifique a été créée pour la communication liée au compostage. Elle a été déclinée sur l'ensemble des supports du service Compostage et gestion de proximité : panneaux dibonds des sites collectifs, autocollants des bioseaux, flyers, livrets, réseaux sociaux et affiches. Un courrier officiel a été envoyé aux délégués SEROC, aux présidents des adhérents et des intercommunalités, ainsi qu'aux mairies du territoire pour proposer des interventions et des réunions publiques.

Du 6 au 10 novembre, un courrier compostage a été déposés dans les boîtes aux lettres des foyers du territoire. Ce dernier a eu un impact important sur les réservations de composteurs individuels dans les semaines qui ont suivi.

Une campagne de sensibilisation décalée

Le SEROC s'est également associé à l'entreprise « Le trait d'humour » et sa marque Heula pour la création de 3 visuels. L'objectif est de changer le regard des habitants sur le compostage, sur un ton humoristique propre à la marque Heula. Ces visuels ont fait l'objet d'une campagne de grand affichage sur tout le territoire du 11 au 21 octobre 2023.

Cette campagne sera déclinée sur différents supports jusqu'en 2026.



Indicateurs financiers

- Indicateurs économiques (p.48)
- Liste des marchés en cours (p.51)

Indicateurs économiques

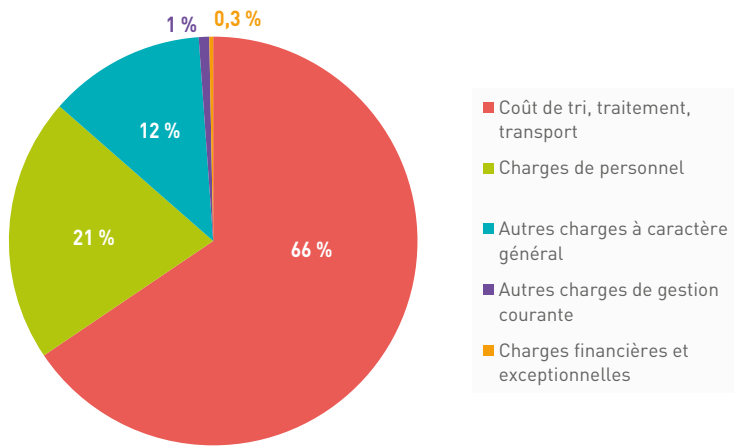
Le SEROC étant assujéti à la TVA, tous les montants sont en euros hors taxe.

FONCTIONNEMENT

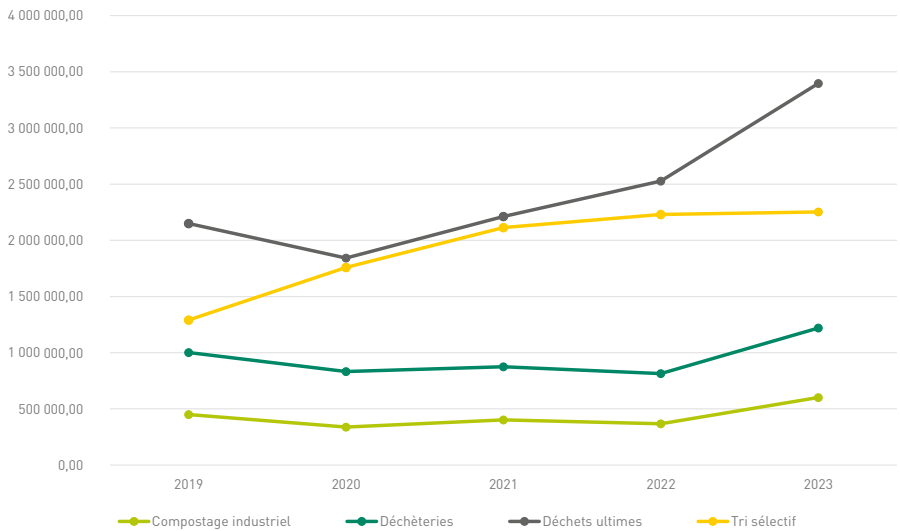
Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2022	RÉALISÉ 2023	ÉVOLUTION EN %
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	6 845 109,80 €	8 885 317,93 €	29,81 %
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 007 728,01 €	2 383 144,13 €	18,70 %
65 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 047,65 €	94 502,34 €	- 37,02 %
66 - CHARGES FINANCIERES	23 934,42 €	20 302,82 €	-15,17 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 009,17 €	13 502,30 €	348,71 %
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	990,29 €	-
TOTAL	9 029 829,05 €	11 397 759,81 €	26,22 %

Répartition des dépenses réelles



Évolution des dépenses de traitement par déchets



Explications

26,22 % d'augmentation des dépenses réelles réalisées de fonctionnement entre 2022 et 2023. Cela concerne surtout les charges à caractère général et les dépenses de personnel. L'augmentation des dépenses du syndicat est liée aux coûts de traitement des déchets :

- Hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette dernière est passée de 40 € par tonne en 2022 à 51 € par tonne en 2023.
- Augmentation des prix des nouveaux marchés publics pour des prestations équivalentes (+ 26 %).

Focus dépenses

- Les dépenses ont augmenté sur tous les postes de dépenses. En 2023, les prix révisés semestriellement, sont directement impactés par l'augmentation liée à l'inflation. L'augmentation de la TGAP a un impact fort sur les coûts de traitement des déchets. Malgré la baisse des tonnages de déchets enfouis, la TGAP est passée de 862 900 € en 2022 à 1 392 000 € en 2023, soit + 61 %.

La mise en place de l'extension des consignes de tri et des nouvelles filières de récupérations nécessite un process techniquement plus performant et engendre une augmentation de la dépense du tri des recyclables.

En 2023, la baisse des cours des matériaux n'a pas permis d'engendrer toutes recettes prévues au budget.

Recettes de fonctionnement

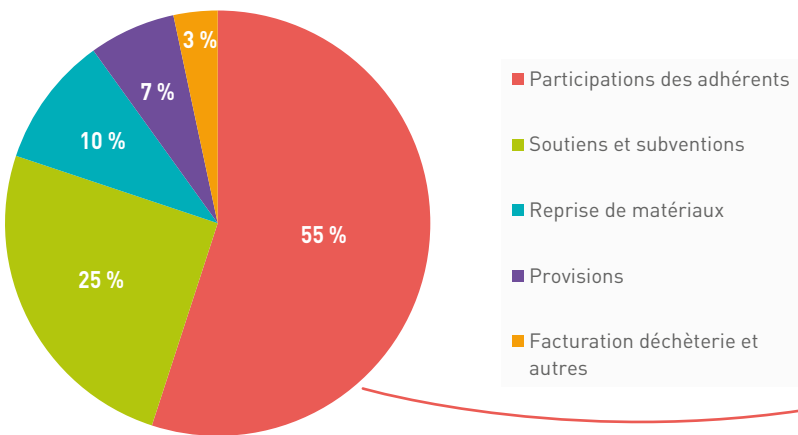
CHAPITRE	RÉALISÉ 2022	RÉALISÉ 2023	ÉVOLUTION EN %
013 - ATTENUATION DE CHARGES	51 639,36 €	62 625,62 €	21,27 %
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	2 122 155,40 €	1 292 303,54 €	- 39,10 %
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 248 222,69 €	8 515 300,84 €	17,48 %
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 556,82 €	32 659,88 €	- 17,44 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 503,01 €	24 069,41 €	45,85 %
78 - PROVISIONS		700 000,00 €	
Recettes réelles	9 478 077,28 €	10 626 959,29 €	12,12 %

Faits marquants :

+ 12,12 % de recettes en 2023

2,59 millions € liés à la vente des recyclables.

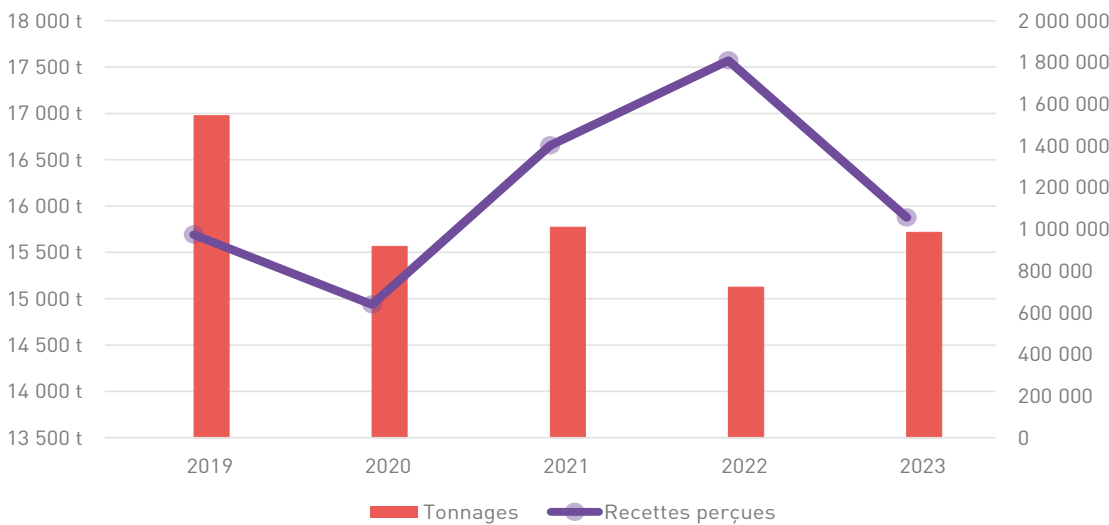
Répartition des recettes réelles



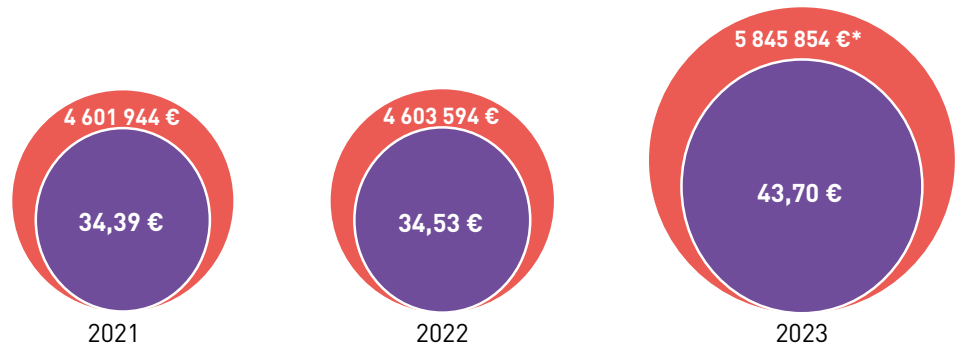
En bref

- - 41,50 % de recettes de reventes de matériaux : - 749 000 € par rapport à 2022
- + 27 % de participations des adhérents : + 1,24 millions par rapport à 2022 (dont 739 000 € liés au transfert des déchetterie de Pré-Bocage Intercom)

Évolution des recettes issues de la vente des matériaux entre 2019 et 2023



Évolution des contributions entre 2021 et 2023



*La reprise des excédents et provisions constituées par le syndicat a permis de réduire la contribution par habitant en 2023.

PRENONS L'EXEMPLE DE TIMOTHÉ, HABITANT DE DIALAN-SUR-CHAINE



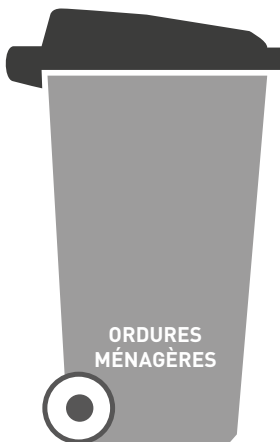
CHIFFRES BASÉS SUR LE TONNAGE 2023

Le coût par habitant prend en compte les charges de structure, la communication, la prévention, le transport, le traitement, le tri, la valorisation matière et/ou énergétique, l'élimination, les soutiens, les subventions, la TGAP et la mutualisation des contributions des collectivités adhérentes.

Thimothé a payé **42 €** pour la **collecte et le traitement des déchets** qu'il a apporté en **déchèterie**.



Thimothé a payé **32 €** pour le **traitement de ses ordures ménagères**.



Grâce au tri de Timothé et de chaque habitant du SEROC



il a été déduit
-4,80 € =
de la facture de Thimoté.

- 1,4 €
valorisation
des emballages
en verre

- 3,4 €
valorisation du papier
des emballages

COÛT POUR L'HABITANT : 69,20 € *

* Hors coût de collecte - Chiffres basés sur le tonnage 2023

Liste des marchés en cours

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2023	DATE DE FIN DU MARCHÉ
ADMINISTRATIF	Mission d'audit, conseil et assistance pour passation et suivi des marchés d'assurances	-	ARIMA CONSULTATION (75)	Sans objet	31/12/2025
	Assurance dommages aux biens et risques annexes centre exploitation	5 ans	SMACL (79)	4 550 €	31/12/2025
	Assurance protection juridique collectivité	5 ans	PILLIOT (62)	500 €	31/12/2025
	Entretien des locaux du siège	5 ans	DECA PROPRETE (61)	14 504 €	30/09/2026
COMPOSTAGE INDUSTRIEL	Traitement et valorisation des tontes	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	71 264 €	30/04/2026
	Traitement et valorisation des branchages	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	304 872 €	30/04/2026
DÉCHÈTERIES	Transport, valorisation et élimination du tout-venant des déchèteries	5 ans	SPEN VALAMBRAY (14)	781 950 €	31/12/2027
	Valorisation et élimination des gravats des déchèteries	5 ans	SACAB (14)	26 976 €	31/12/2027
	Mise à disposition de bennes et traitement des déchets de plâtre issus des déchèteries	5 ans	VRVN (14)	79 784 €	31/12/2027
	Enlèvement et traitement des DMS	5 ans	TRIADIS (76)	199 298 €	31/12/2027
	Mise à disposition de bennes, transport et traitement des déchets d'amiante liée issus des déchèteries	5 ans	VRVN (14)	19 250 €	31/12/2027
	Groupement de commande fourniture d'électricité des déchèteries	4 ans	OCTOPUS ENERGY (75)	30 000 €	31/12/2027
	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	EODD (69)	26 665 €	-
	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		SAFEGE (14)	197 685 €	
	Contrôleur technique pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		QUALICONSULT (14)	5 410 €	
	CSPS pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		SOCOTEC (14)	3 240 €	
	Mission géotechnique pour la construction d'une déchèterie à Bayeux		SEMOFI (94)	19 940 €	
	Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la déchèterie de Creully		INGE INFRA (14)	44 112 €	
DÉCHETS ULTIMES	Traitement des ordures ménagères secteur Nord	5 ans	SPEN (50)	2 099 200 €	31/12/2027
	Traitement des ordures ménagères secteur Centre	5 ans	SPEN BILLY (14)	431 500 €	31/12/2027
	Traitement des ordures ménagères secteur Sud	5 ans	LES CHAMPS JOUAULT (50)	752 500 €	31/12/2027
	Fourniture de composteurs et bio-seaux	4 ans	EMERAUDE (22) ECOBA (69)	54 963 €	31/12/2023
SERVICES MULTIPLES	Traitement et valorisation du bois	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	178 562 €	30/04/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Maisonnelles Pelvey	4 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	98 870 €	31/12/2025
	Location et entretien des vêtements de travail	5 ans	ANETT (14)	31 314 €	30/09/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Bayeux	5 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	598 255 €	30/06/2028
	Fourniture, pose et dépannage des pneumatiques	4 ans	LAGUERRE (14)	7 700 €	22/04/2024
	Groupement de commande fourniture d'électricité du centre d'exploitation et des unités de transfert des déchets	4 ans	TOTALENERGIES (75)	144 000 €	31/12/2027
	Assurance dommages aux biens et risques annexes déchèteries et unités transfert	5 ans	SMACL (79)	17 487 €	31/12/2025
	Assurance responsabilité civile générale et pollution à l'environnement	5 ans	SMACL (79)	11 729 €	31/12/2025
	Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus	5 ans	SMACL (79)	332 €	31/12/2025
	Assurance flottes véhicules, marchandises transportées et auto collaborateur	5 ans	SMACL (79)	24 283 €	31/12/2025
	Assurance des risques statutaires des agents	5 ans	SOFCAP GRP SOFAXIS (18)	54 790 €	31/12/2025
	Fourniture de tickets restaurants	4 ans	BIMPLI (75) NATIXIS (31)	66 465 €	31/12/2024
TRANSPORT (RÉGIE)	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire		SAFEGE (14)	143 397 €	
	Contrôleur technique pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire		SOCOTEC (14)	4 410 €	
	CSPS pour la construction d'une unité de transfert des déchets ménagers à Vire		BUREAU VERITAS (14)	4 180 €	
	Location longue durée de deux camions	5 ans	LOCAMAX (14)	60 660 €	31/12/2028
TRI SÉLECTIF	Location longue durée de deux camions	6 ans	FRAIKIN (92)	55 392 €	30/04/2026
	Location longue durée d'un camion	5 ans	LOCAMAX (14)	14 880 €	13/06/2026
	Peinture et réparation des caissons de déchèteries	4 ans	CMBC (14)	17 610 €	07/07/2026
	Transfert transport sélectif secteur Sud	4 ans	GDE REVIVAL (14)	161 591 €	31/12/2025
TRI SÉLECTIF	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	4 ans	SPHERE (50)	360 522 €	31/12/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Nord	5 ans	PAPREC (35)	1 069 184 €	30/06/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Centre	5 ans	SPHERE (50)	263 576 €	30/06/2025
	Transfert transport sélectif secteur Sud	4 ans	GDE REVIVAL (14)	161 591 €	31/12/2025
TRI SÉLECTIF	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	4 ans	SPHERE (50)	360 522 €	31/12/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Nord	5 ans	PAPREC (35)	1 069 184 €	30/06/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Centre	5 ans	SPHERE (50)	263 576 €	30/06/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	5 ans	SPHERE (50)	263 576 €	30/06/2025

S^t Jacques de compostage

Ce n'est pas de la poudre de pèlerin pinpin !



Retrouvez d'avantage d'informations sur www.seroc14.fr

Heula 

Financé par



REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com

02 31 51 69 60 - 1 rue Marcel Fauvel - ZAC de Bellefontaine - 14400 BAYEUX

21_RP-014-251405031-20240701-CSD2024_021